

Programme Régional de Développement Agricole et Rural 2022-2027

Chambre d'agriculture régionale LA RÉUNION

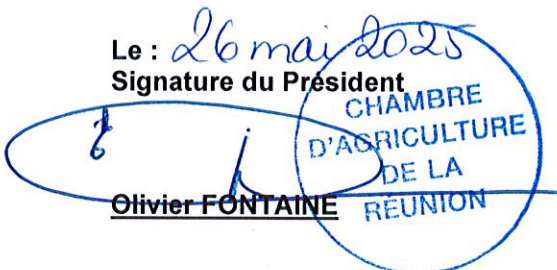
Compte rendu d'activités 2024

Avec la contribution financière du Compte
d'Affectation Spéciale Développement Agricole
et Rural (CASDAR)

Personne en charge du dossier : Mme CHECKOURI Isabelle
Contact téléphonique : 02 62 94 25 94
Contact mail : i.checkouri@reunion.chambagri.fr

Adresse :
24, rue de la Source
CS 11048
97404 SAINT-DENIS CEDEX

Le : 26 mai 2025
Signature du Président

Olivier FONTAINE

MAI 2025

SOMMAIRE

1.	NOTE DE SYNTHÈSE DE RÉALISATION.....	3
1.1	Faits marquants du contexte de l'année 2024 ayant impacté la conduite du programme par rapport au prévisionnel	3
1.2	Contribution des actions élémentaires aux priorités thématiques du PNDAR	5
1.3	Réalisation et résultats importants obtenus en 2024.....	7
	Moyens mobilisés en 2024.....	Erreur ! Signet non défini.
1.4	Les moyens financiers par action élémentaire et par réalisateur	10
1.5	Les moyens humains par action élémentaire et par réalisateur	11
1.6	La gouvernance et le pilotage du programme	12
1.7	Réserve de performance – Livrables	12
2.	TABLEAU DE COMPTE RENDU DE TRAVAUX RÉALISÉS PAR ACTION	13
3.	Éditions Darwin CERTIFIÉES	75
3.1	Éditions Darwin certifiées	75
4.	Autres justificatifs certifiés	76
5.	ANNEXES : livrables	77
5.1	5 Livrables exemplaires mis en ligne sur la plate-forme rd-Agri	77
5.2	Liste complète des livrables mis en ligne sur la plate-forme rd-Agri	77
6.	RESPECT DES CRITÈRES	80
6.1	Respect des critères du CASDAR	80

1. NOTE DE SYNTHÈSE DE RÉALISATION

1.1 Faits marquants du contexte de l'année 2024 ayant impacté la conduite du programme par rapport au prévisionnel

Évolution du contexte externe

Contexte climatique observé à La Réunion en 2024

L'année 2024 a été marquée à La Réunion par des anomalies climatiques significatives, tant en température qu'en précipitations, avec plusieurs records battus qui ont directement influencé les conditions de production agricole et la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du PRDAR.

Températures : une année exceptionnellement chaude

- Avril 2024 : Deuxième mois d'avril le plus chaud enregistré, avec des écarts importants par rapport aux normales saisonnières pour les températures minimales et maximales.
- Mai 2024 : Un mois exceptionnellement chaud, avec des records absolus battus dans certaines zones.
- Juin 2024 : Troisième mois de juin le plus chaud depuis le début des relevés climatiques.
- Août et septembre 2024 : Ces mois ont enregistré des températures particulièrement élevées, en particulier dans les Hauts, le Nord et le Sud.
- Octobre 2024 : Mois le plus chaud de l'année, avec une anomalie thermique nettement supérieure aux normales climatologiques.

Précipitations : alternance d'excès et de déficits selon les zones

- Janvier 2024 : Deux records absolus de cumul journalier de pluie ont été enregistrés dans l'Est.
- Février 2024 : Mois extrêmement sec dans l'Ouest, avec un record de faible précipitation mensuelle.
- Mars à août 2024 : Multiples événements de précipitations extrêmes dans le Sud et l'Ouest, notamment :
 - Mars : record de pluie journalière dans le Sud.
 - Juin et juillet : cumul horaire et journalier record dans plusieurs zones.
 - Août : nouveaux pics dans le Sud.
- Octobre et novembre 2024 : épisodes pluvieux intenses dans l'Ouest et le Nord, entraînant plusieurs records mensuels.
- Décembre 2024 : Fin d'année marquée par un nouveau record journalier dans le Sud.

Cyclone Belal : un épisode marquant

Le passage du cyclone tropical Belal en janvier 2024 a constitué un événement météorologique majeur de l'année. Il a provoqué des rafales dépassant les 180 km/h dans certaines zones côtières, avec des cumuls de pluie extrêmes sur 24 heures, particulièrement dans l'Est et le Sud. Ce phénomène a engendré :

- Des dégâts importants sur les infrastructures agricoles (serres, clôtures, canalisations).
- Des pertes de production, notamment en maraîchage, en arboriculture et dans les élevages plein air.

- Des interruptions d'approvisionnement et de collecte, affectant la mise en marché de produits frais.

Ces événements rappellent la vulnérabilité structurelle d'une grande partie des exploitations réunionnaises face au dérèglement climatique, et soulignent l'urgence d'un accompagnement renforcé vers des systèmes agricoles plus résilients, agroécologiques et adaptés aux risques extrêmes. Ces événements ont entraîné des perturbations sur les calendriers culturels, les itinéraires techniques et les conditions de mise en œuvre de certaines actions agroécologiques, en particulier dans les filières sensibles aux aléas (ex. : maraîchage bio, élevage en plein air).

Prise en compte des recommandations de la mission d'audit du PRDAR par le CGAAER en lien avec le MASA

Lors de l'élaboration du compte rendu 2024, prise en compte des 5 recommandations formulées pour donner suite à la mission d'audit réalisée du 25 au 30 octobre 2021 sur le PRDAR de La Réunion (année 2019) par le CGAAER (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux), en lien avec le MASA (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire), dans le compte rendu (rapport n° 21014-02, décembre 2021) :

R (recommandation) 1 adressée à la CA de La Réunion : Assurer un meilleur suivi de l'ensemble de la programmation pluriannuelle et veiller au respect des calendriers
→ Mise en place d'un tableau de bord de suivi trimestriel et annuel des indicateurs de réalisation et de résultat pour chaque AE

R 2 adressée à la CA de La Réunion : Élaborer pour les agents intervenants dans les AE du PRDAR des fiches de missions spécifiques annexées aux fiches de postes
→ Rédaction et diffusion de 8 fiches de mission spécifiques pour les chefs de projet PRDAR

R 3 adressée à la DGPE et à la CA : Pour la DGPE : signer et notifier la convention annuelle au plus tard la 1^{ère} quinzaine de juin ; pour la CA : signer et notifier les conventions annuelles aux partenaires avant le 30 juillet
→ Engagements respectés en 2024 : transmission des conventions signées à la DAAF et aux partenaires tiers (IQuAE, FRCA, SR) dans les délais impartis

R 4 adressée à la CA de La Réunion : Assurer un suivi concret des chartes pour apprécier leurs impacts sur le territoire et les réalisations des sous-actions sur le terrain
→ Intégration des éléments de suivi qualitatifs des sous-actions et impacts territoriaux dans les fiches descriptives AE 2024 et les tableaux de bord

– R 5 adressée à la CA de La Réunion : Diffuser plus largement les résultats des actions conduites et multiplier les livrables, faire figurer sur tous les livrables et sur le site internet le logo du CASDAR et valoriser les actions sur le site internet
→ Déploiement d'un plan de valorisation : 25 livrables prévus sur RD-Agri en 2024, mention systématique du logo CASDAR sur les documents, valorisation sur le site internet de la Chambre d'Agriculture

Prise en compte des attentes de la DAAF et du MASA

Lors de l'élaboration du compte rendu 2024, les remarques formulées par la DAAF de La Réunion, en lien avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA), ont été prises en compte, notamment celles issues de l'instruction du compte rendu d'activités 2022, transmises en juillet 2023.

Ces remarques, communiquées directement aux chefs de projet concernés, portaient sur la performance des indicateurs :

« Pour les indicateurs n'ayant pas atteint la valeur cible, quelle en est l'analyse et quels sont les axes d'amélioration engagés ? »

Une attention particulière a été portée à ces éléments lors de la consolidation des indicateurs pour l'année 2024, dans une logique de progression continue des actions engagées.

Évolution de contexte interne

Quelques éléments de contexte interne ayant influé sur les réalisations du programme en 2024

En 2024, plusieurs éléments internes ont influé sur les modalités de mise en œuvre du programme PRDAR.

1.2.1 - L'application renforcée de la recommandation n°1 du rapport d'audit du CGAAER (2021), en lien avec le MASA, a marqué un tournant important dans le pilotage du programme. Cette recommandation invite à « assurer un meilleur suivi de l'ensemble de la programmation pluriannuelle et veiller au respect des calendriers ». En réponse, la Chambre d'Agriculture de La Réunion a poursuivi la mise en œuvre rigoureuse d'un tableau de bord de suivi trimestriel et annuel des indicateurs, couvrant l'ensemble des 8 Actions Élémentaires (AE) du PRDAR. Chaque chef de projet est ainsi tenu de renseigner ce tableau de bord :

- Au terme de chaque trimestre, et au plus tard le 10 du mois suivant ;
- Pour chaque AE, à travers :
 - Les indicateurs de réalisation et les indicateurs de résultat ;
 - La valeur cible annuelle ;
 - Les données trimestrielles : valeur réalisée, taux de réalisation cumulé, justificatif en cas d'écart significatif ;
 - Les données annuelles : valeur réalisée, taux de réalisation final, analyse ou commentaire si le seuil des 100 % n'est pas atteint.

Ce dispositif constitue désormais un outil structurant du pilotage interne du programme, contribuant à la consolidation des données, à la justification des écarts, et à l'amélioration continue des actions.

1.2.2 - Le placement en liquidation judiciaire de la Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles (FRCA) eu pour conséquence la non-réalisation de l'action élémentaire 4, dédiée à l'accompagnement des entreprises agricoles sur l'innovation à partir d'outils numériques.

1.2 Contribution des actions élémentaires aux priorités thématiques du PNDAR

Les 10 thèmes prioritaires (TP) avec leurs résumés respectifs sont listés dans la note d'orientation du PNDAR (Programme National de Développement Agricole et Rural) du MASA (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire) ; des sous-thèmes leur sont associés : ne sont ci-dessous mentionnés que les sous-thèmes auxquels les AE du PRDAR de La Réunion font références :

TP1 – Chaînes de valeur équitables et relocalisation : Circuits courts, diversification, valorisation de l'agriculture biologique et HVE.

TP2 – Renouvellement des générations : Installation/transmission (2.1), qualité de vie au travail, publics fragilisés (2.2).

TP4 – Autonomie protéique : Diversification pour sécuriser les ressources alimentaires.

TP5 – Biodiversité agricole : Complémentarité élevage-culture, diversité des productions (5.2).

TP6 – Adaptation au changement climatique : Résilience des systèmes agricoles, gestion efficiente de l'eau.

TP9 – Numérique : Appui à la gestion et au pilotage des exploitations via outils numériques.

TP10 – Gouvernance du programme : Pilotage stratégique (10.1), évaluation (10.2).

Affectation des ETP selon les TP et sous-thèmes du PNDAR

AE	TP du PNDAR						
	1	2	4	5	6	9	10
AE1			33.30% (sous-thème 4.2)		22.30% (sous-thème 6.1)	44.44% (sous-thème 9.1)	
AE2				100% (sous-thème 5.2)			
AE3	100% (25% sous-thème 1.2, 75% sous-thème 1.3)						
AE5		100% (sous-thème 2.1)					
AE6		100% (sous-thème 2.2)					
AE7					100% (sous-thème 6.1)		
AE8							100% (80% sous-thème 10.1, 20% sous-thème 10.2)

La contribution des actions élémentaires aux thématiques prioritaires et priorités thématiques du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR), telle que présentée dans le compte rendu des engagements annuels 2024, est restée inchangée par rapport au prévisionnel.

Affectation des ETP selon les TP et sous-thèmes du PNDAR

TP du PNDAR	1		2		4	5	6	9	10		Total
Sous-thèmes	1.2	1.3	2.1	2.2	4.2	5.2	6.1	9.1	10.1	10.2	
Nombre d'ETP	0.73	2.17	0.50	0.50	0.53	1.80	1.56	0.71	0.24	0.06	8.8
% du nombre d'ETP	8.3	24.66	5.68	5.68	6.02	20.45	17.73	8.07	2.73	0.68	100%
	32.96		11.36		6.02	20.45	17.73	8.07	3.41		100%

Contribution de chaque action élémentaire aux actions de référence du CO

Les AE font référence à 8 Actions de référence du contrat d'objectifs :

- DAS 1 : Conseil Installation Transmission et conseil d'entreprise
- DAS 2 : Conseil stratégique : multi performance et transitions agricoles, Accompagnement au changement climatique

- DAS 3 : Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes
- DAS 5 : Innovation Recherche Développement
- DAS 11 : Circuits courts et agritourisme
- DAS 14 : Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités

Affectation des AE aux ARCO

AE	Actions de références du contrat d'objectifs					
	DAS 1	DAS 2	DAS 3	DAS 10	DAS 11	DAS 14
AE 1	100%					
AE 2		100%				
AE 3					50%	50%
AE 5			100%			
AE 6	100%					
AE 7		100%				
AE 8				100%		

La contribution de chaque action élémentaire aux actions de référence du Contrat d'Objectifs est présentée dans le tableau ci-dessus, et en 4 Éditions DARWIN et justificatifs à produire / 4.1 Éditions DARWIN, tableau extrait de l'application DARWIN, « outil informatique destiné au suivi et à la valorisation des programmes pluriannuels de développement agricole et rural », et intitulé « Suivi du contrat d'objectif par programme ».

Affectation des ETP selon les ARCO

DAS	1	2	3	10	11	14	Total
Nombre d'ETP	0.5	4.6	0.5	0.3	1.45	1.45	8.8
% du nombre total d'ETP	5.68	52.27	5.68	3.41	16.48	16.48	100

La contribution de chaque action élémentaire aux actions de référence du COP, telle que présentée dans le compte rendu des engagements annuels 2024, est restée inchangée par rapport au prévisionnel.

1.3 Réalisation et résultats importants obtenus en 2024

De manière générale, toutes les actions élémentaires ont été réalisées à l'exception de l'AE4 qui n'a pas pu être réalisée en raison de la fermeture de la Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles (FRCA), porteur et réalisateur du projet, à savoir la FRCA (Fédération réunionnaise des coopératives agricoles

AE1 : Capitalisation et valorisation des données agricoles détenues par la Chambre d'Agriculture de La Réunion

Thématique 1 : Agriculture Biologique

Cheffe de projet : PONAMALE Laëticia, Chargée d'études en économie et statistiques agricoles, Chambre d'agriculture de La Réunion

En 2024, l'action a permis l'installation effective de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique (ORAB) à La Réunion. Un comité de pilotage a été organisé, appuyé par la

signature d'une convention entre les quatre membres fondateurs (Agence Bio, DAAF, GAB, Chambre d'agriculture). Un rapport de synthèse a été produit, proposant un état des lieux actualisé de la filière bio sur le territoire. Des échanges ont été engagés avec d'autres ORAB pour enrichir la démarche. Par ailleurs, une méthodologie a été élaborée pour la structuration des données technico-économiques, avec une première application sur la culture du fruit de la passion.

Thématique 2 : Élevage – Capitalisation et valorisation des données agricoles

Chef de projet : Ismaël SELIN, Responsable de la cellule Diversification animale, Chambre d'Agriculture de La Réunion

En 2024, les travaux en élevage ont permis de produire 4 référentiels et 8 cas types sur les principales filières animales, malgré les perturbations liées au cyclone Belal et à la révision des typologies demandée par l'IDELE. Le réseau de fermes de référence a suivi 35 exploitations, avec des restitutions individualisées. Ces travaux, portés par une équipe structurée et coordonnée, renforcent la qualité des données et soutiennent les démarches d'installation, de diversification et de transition vers des systèmes d'élevage durables.

Thématique 3 : GIEE (Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental)

Chef de projet : Éric PARISOT, Responsable Dossiers, Chambre d'Agriculture de La Réunion

En 2024, l'accompagnement des GIEE a permis de renforcer la capitalisation et la valorisation des démarches agroécologiques portées par les collectifs. Treize livrables ont été diffusés sur les plateformes nationales, témoignant de la diversité des pratiques expérimentées. Malgré des moyens limités et l'absence d'animations collectives, des échanges à distance ont été maintenus. La diffusion d'une méthodologie simple a soutenu la montée en compétence des groupes.

AE 2 : Transfert de connaissances agroécologiques adaptées et expérimentées

Cheffe de projet : GOURLAY Julie, Coordinatrice technique de l'Institut de la Qualité et de l'Agro Écologie (IQUAE)

L'action AE2 a permis de renforcer le transfert de connaissances en matière de pratiques agroécologiques et de dispositifs de certification environnementale à La Réunion. Plusieurs réunions collectives d'information ont été organisées auprès des producteurs, techniciens et acteurs territoriaux, contribuant à une meilleure appropriation des référentiels de certification (CE2, HVE). En complément, 56 exploitations ont bénéficié d'un accompagnement individualisé à travers la réalisation de diagnostics techniques. Par ailleurs, le dispositif s'est appuyé sur un réseau de sept fermes pilotes représentatives des principales filières (maraîchage, horticulture, élevage, polyculture-élevage), parmi lesquelles figure désormais une exploitation horticole certifiée HVE. Ces fermes servent de vitrines pour démontrer la faisabilité et la pertinence technique et économique des pratiques agroécologiques. Bien que les visites de groupe prévues n'aient pu être réalisées en 2024 en raison de contraintes organisationnelles, les bases du réseau sont désormais posées, et les exploitations pilotes constituent un levier stratégique pour le déploiement de pratiques durables à l'échelle des filières réunionnaises.

AE 3 : Alimentation durable et création de valeur dans les territoires

Thématique : Alimentation locale – Projets territorialisés

Chefs de projet : DOMEN Jean-Pascal, GIRAUD Jean-Louis, LEBEAU Claude, Responsable de zone Ouest, Sud et Nord Est, Chambre d'Agriculture de La Réunion

En 2024, l'action AE3 a consolidé l'accompagnement des dynamiques territoriales via les chartes de développement agricole. Deux nouvelles chartes ont été signées (La Possession, Saint-Joseph), et des diagnostics territoriaux ont été menés à Saint-Louis, Saint-Denis et au sein de la CIREST. Un outil de suivi par indicateurs a été amorcé, et plusieurs sessions de formation ont été réalisées. Malgré des avancées notables, l'absence de référents agricoles dans certaines collectivités a freiné le pilotage et le suivi des actions, limitant la collecte de données sur les réalisations portées par des tiers.

Thématique : Agritourisme

Cheffe de projet : Sophie BÉGUE, Chargée de mission agritourisme, Chambre d'Agriculture de La Réunion

L'action AE3 a consolidé le développement de l'agritourisme à La Réunion à travers l'accompagnement de 165 porteurs de projets, la formation de 52 agriculteurs et la validation de 9 projets d'aménagement. La labellisation Bienvenue à la Ferme s'est poursuivie avec 6 structures agréées. Plusieurs événements, circuits et supports de communication ont renforcé la visibilité du réseau. Trois projets de transformation ont abouti, et le partenariat avec les offices de tourisme a été renforcé, confirmant l'ancrage territorial et le potentiel économique de l'agritourisme local.

AE 4 : Accompagnement des entreprises sur l'innovation dans les pratiques des agriculteurs à partir d'outils numériques

Chef de projet : Patrick HOAREAU, Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles (FRCA)

En 2024, l'action élémentaire 4, dédiée à l'accompagnement des entreprises agricoles sur l'innovation à partir d'outils numériques, n'a pas été mise en œuvre. Cette non-réalisation s'explique par la liquidation judiciaire de la FRCA, initialement chargé de porter cette action. En l'absence de structure opérationnelle pour assurer sa mise en œuvre, l'action n'a pu être engagée comme prévu.

AE 5 : Accompagnement à la gestion des entreprises agricoles

Cheffe de projet : Fabienne LAW-DUNE, Responsable du Département Entreprise, Chambre d'Agriculture de La Réunion

L'action AE5 a marqué une avancée avec le passage de l'outil CACAO en version en ligne et le lancement de la refonte web de GESTAGRI. Six formations en gestion et 92 entretiens individualisés ont permis de renforcer les compétences des porteurs de projet. Un travail de fond a été engagé pour constituer une base de données technico-économiques. Trois réunions d'information ont sensibilisé les exploitants aux obligations comptables à venir. Ces efforts ont contribué à diffuser des outils numériques de pilotage et à soutenir une gestion plus efficace des exploitations agricoles.

AE 6 : Accompagner l'appui au remplacement en agriculture

Cheffe de projet : Reine Claude LAITON, Présidente du Service de Remplacement de La Réunion.

En 2024, l'action AE6 a poursuivi le développement du service de remplacement avec un total de 655 jours réalisés pour 38 utilisateurs, principalement pour des motifs de maternité (308 jours), de mandat professionnel (151 jours) et de main-d'œuvre complémentaire (116 jours). Un partenariat spécifique avec la SICALAIT a été mis en place à partir d'octobre 2024 pour faciliter le remplacement en cas d'arrêt maladie ou de surcharge de travail. En revanche, le partenariat envisagé avec la CGSS pour les arrêts maladie n'a pas abouti, expliquant l'absence de jours de remplacement sur ce motif.

(objectif initial : 650 jours). Un suivi qualitatif post-mission a été mis en place, avec un taux de satisfaction de 78,9 %, légèrement en dessous de l'objectif de 90 %. Malgré ces efforts, le nombre d'adhérents reste limité (71 sur un objectif de 215), notamment en raison d'une mobilisation encore insuffisante de nouveaux utilisateurs. Certains exploitants ont eu recours plusieurs fois au service, ce qui a permis d'atteindre les objectifs en jours, mais pas en nombre de bénéficiaires.

AE 7 : Changement climatique

Chef de projet : VANHUFFEL Luc, Responsable de la cellule Environnement, Chambre d'Agriculture de La Réunion.

Les résultats de cette action a permis de consolider les travaux liés à l'adaptation de l'agriculture réunionnaise au changement climatique, notamment à travers la gestion et la valorisation des données issues de la base ERA. Deux bilans techniques ont été réalisés afin d'identifier les incohérences et d'améliorer la complétude des informations sur les surfaces d'épandage et les matières organiques. Ces ajustements, en lien avec la DAAF et les partenaires du SATEGE, ont permis de renforcer la qualité des données en vue d'un futur outil de mise en relation des besoins et ressources. Un support de communication vidéo a été produit pour présenter le SATEGE, rendant accessible son fonctionnement à un public élargi. Par ailleurs, un atlas cartographique a été conçu à partir du croisement de la base ERA avec des données réglementaires (PPR, PPE, BOS), facilitant l'interprétation territoriale des zones d'épandage. Ces outils ont été valorisés lors de l'événement Agrofertiles 2024, où un stand dédié a permis d'informer agriculteurs et scolaires, tout en recueillant des retours sur les besoins de terrain pour affiner les outils à venir, notamment "Le bon Groin". Toutefois, la réunion du comité de suivi du SATEGE, prévue pour faire le point avec les partenaires, n'a pas pu être organisée en 2024.

AE 8 : Gouvernance

Chef de projet : Éric Parisot, Responsable Dossiers, Chambre d'Agriculture de La Réunion.

L'action AE8 a consolidé la gouvernance du PRDAR par la mise en œuvre effective de plusieurs actions structurantes. Plus de 40 notes d'instruction ont été diffusées aux chefs de projet, trois notes de synthèse ont été élaborées pour harmoniser les contributions, et deux réunions du COREDEF ont été organisées, aboutissant à la validation du compte rendu 2023 (mai) et des engagements prévisionnels 2025 (décembre). Dix réunions avec le comité de direction ainsi que des réunions régulières avec la DAAF, la D3P et la CDAF ont permis d'assurer un pilotage fluide et partagé du programme. L'ensemble des documents finalisés ont été publiés sur la plateforme RD-Agri. Cette mobilisation a permis d'assurer la qualité et la cohérence du programme, tout en préparant et en menant à bien l'évaluation à mi-parcours, finalisée en mars 2025.

1.4 Les moyens financiers par action élémentaire et par réalisateur

En raison de la non-réalisation de l'action élémentaire AE4, un impact financier significatif a été observé sur le programme global.

AE	Thématique	Réalisateur	Coût total prévisionnel (€)	Coût total réalisé (€)	CASDAR prévisionnel (€)	CASDAR réalisé (€)	Taux de réalisation CASDAR / coût total réalisé
----	------------	-------------	-----------------------------	------------------------	-------------------------	--------------------	---

AE 1	Agriculture bio	Chambre d'agriculture	125 154	122 300 (-2,3%)	125 154	122 300 (-2,3%)	100%
	Elevage						
	GIEE						
AE 3	Territoire		203 165	206 065 (+1,4%)	172 955	174 724 (+1%)	84%
	Agritourisme						
AE 5	Gestion		37 129	37 316 (+0,5%)	37 129	37 316 (+0,5%)	100%
AE 7	Changement climatique		75 330	76 227 (+1,2%)	75 330	76 227 (+1,2%)	100%
AE 8	Gouvernance		37 258	36 916 (-0,9%)	24 894	24 894 (=)	67%
AE 2	Agroécologie	IQUAE	98 400	98 400 (=)	20 742	20 742 (=)	21%
AE 4	Numérique	FRCA	59 515	0	31 815	0	0%
AE 6	Remplacement	SR	116 237	115 084 (-1%)	24 203	24 203 (=)	21%
Total			752 188	692 309 (-7,96%)	512 222	480 406 (6,2%)	0

Les chiffres entre parenthèse représentent les taux d'évolution entre le prévisionnel et le réalisé.

Le coût total du programme réalisé en 2024 s'élève à 692 309 €, soit une baisse de 7,96 % par rapport au prévisionnel. Le financement CASDAR suit cette tendance avec un montant réalisé de 480 406 €, en recul de 6,2 %. Ces écarts s'expliquent principalement par la non-réalisation de l'action élémentaire AE4.

Le financement réalisé par la Chambre d'Agriculture est conforme aux prévisions, avec une part CASDAR stable à 91 %. En revanche, les organismes tiers ont mobilisé moins de ressources que prévu, entraînant une baisse de leur part dans le coût total (de 28 % à 21 %), ce qui reflète un recentrage de l'exécution financière sur les actions internes à la Chambre.

1.5 Les moyens humains par action élémentaire et par réalisateur

En raison de la non-réalisation de l'action élémentaire AE4, un impact humain significatif a été observé sur le programme global.

AE	Thématique	Réalisateur	ETP prévisionnel	ETP réalisé	Nombre d'agents prévisionnel	Nombre d'agents mobilisés
AE1	Agriculture bio	Chambre d'agriculture	1,10	0,3	2	3
	Elevage		1	1	1	1
	GIEE		0,3	0,3	1	1
AE3	Territoire		0,9	0,9	3	3
	Agritourisme		A2	2	2	2
AE5	Gestion		0,5	0,5	1	2
AE7	Changement climatique		2,2	1,2	3	2
AE8	Gouvernance		0,3	0,3	2	2

AE2	Agroécologie	IQUAE	1,8	1,8	3	3
AE4	Numérique	FRCA	0,4	0	1	0
AE6	Remplacement	SR	0,5	0,5	1	1
Total			11	8,8	19	19

À noter que le chef des projets de l'AE 1 sur la thématique GIEE (Éric PARISOT) intervient également sur l'AE8 Gouvernance.

L'ensemble des 19 agents mobilisés dans le cadre des engagements réalisés en 2024 disposait des compétences requises pour assurer la mise en œuvre des actions prévues. Ces compétences, en adéquation avec les thématiques des actions élémentaires concernées, ont permis de garantir la qualité des interventions, la fiabilité des données produites et la pertinence des livrables réalisés.

Concernant les critères à respecter, la part des crédits totaux affectés à des organismes tiers : CASDAR IQUAE+CAS DAR FRCA/TOTAL CAS DAR) qui doit être supérieur à 5 % du financement CAS DAR prévisionnel (compte consolidé) est de 4,3% dû à la non-réalisation de l'action AE4, portée par la FRCA.

1.6 La gouvernance et le pilotage du programme

En 2024, la gouvernance et le pilotage du PRDAR ont été marqués par une dynamique soutenue de concertation et de coordination. Deux réunions du COREDEF ont structuré l'année : celle du 21 mai 2024 a validé le compte-rendu 2023, et celle du 4 décembre 2024 a entériné les engagements prévisionnels 2025. Des réunions ont été organisées avec le comité de direction de la Chambre d'Agriculture, et plusieurs échanges techniques ont eu lieu avec les services de la DAAF. Des réunions mensuelles ont également été tenues avec la Direction Prospective, Projets et Partenariats (D3P), assurant un suivi rigoureux du bon déroulement des actions élémentaires, des indicateurs et des livrables. Des réunions de travail ont été conduites avec le service Programmes et Projets de développement agricole de la Chambre de France (CDAF) dans le cadre de la préparation de l'évaluation à mi-parcours du PRDAR 2022–2027. Un webinaire a complété ce dispositif.

Ces actions ont été appuyées par une gouvernance opérationnelle efficace : plus de 40 notes d'instruction ont été diffusées aux chefs de projet, les contributions ont été harmonisées et synthétisées dans trois notes de synthèse, et les documents ont été saisis dans le système d'information DARWIN puis transmis aux niveaux régional et national. Les recommandations reçues ont été intégrées, et un tableau de bord partagé a permis un suivi régulier, avec des mises à jour trimestrielles et annuelles. Enfin, l'évaluation à mi-parcours du programme, entamée en juin 2024, a été finalisée en mars 2025, sur la base d'une analyse approfondie des écarts entre les prévisions et les réalisations.

1.7 Réserve de performance – Livrables

L'ensemble des livrables a été fourni conformément aux attentes. La liste complète ainsi que les dates de mise en ligne des livrables sont disponibles en annexe.

2. TABLEAU DE COMPTE RENDU DE TRAVAUX RÉALISÉS PAR ACTION

AE1 : Agriculture Biologique

N° de l'action : 1	AE1 – Capitalisation et valorisation des données agricoles détenues par la chambre d'agriculture Thématique : Agriculture Biologique	Cheffe de projet : Mme PONAMALÉ Laëtitia
--------------------	---	--

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement conduits en 2024	Justification des écarts prévu/réalisé	Exemples de production
Objectif Stratégique (OS)1 : Renforcer et orienter la production de références et de connaissances pour ensuite valoriser et transférer à travers le conseil, la formation et l'animation collective			
Objectif opérationnel (OP)1.1 : Produire, valoriser et diffuser des références systèmes homogènes dans le cadre de dispositifs adaptés			
Tâche 1.1.1 - Thématique : Agriculture biologique 1) Mettre en place un ORAB (Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique) à La Réunion, 1 ^{er} ORAB d'outre-mer dont les principales tâches sont les suivantes : - Fédérer les partenaires autour du projet- Proposer une gouvernance de l'ORAB et mettre en place tous les documents contractuels nécessaires pour son fonctionnement (conventions de partenariat pour la mise à disposition de données, ...) – Mettre en place une procédure de collecte de données auprès des partenaires concernés - Structurer, organiser et traiter les données collectées	ORAB : les réalisations obtenues - Lancement d'une étude de faisabilité sur les différents modes de commercialisation des produits de l'agriculture biologique à La Réunion. Cette étude vise à identifier les canaux existants (circuits courts, GMS, paniers, AMAP, marchés, plateformes en ligne, etc.), leur accessibilité, leur rentabilité et leur potentiel de développement dans le contexte réunionnais. Elle est en cours de cadrage méthodologique. - 1 Comité de pilotage d'installation de l'ORAB réalisé au mois le 12 décembre 2024	Réalisation totale des indicateurs de réalisation et de résultats.	1 synthèse annuelle des travaux de l'ORAB édition 2024- données 2023 publiée sur RD-AGRI

- Organiser et animer les réunions du comité de pilotage - Valoriser les données de l'année N-1 de l'Agence Bio et les compléter éventuellement par d'autres sources. - Effectuer de manière régulière les mises à jour des données de l'ORAB. La construction de l'ORAB s'appuiera sur les outils existants (plateforme AgriBio, ...).	- 1 Convention constitutive signée par les 4 membres de l'ORAB (Agence Bio, DAAF, GAB et Chambre d'Agriculture Réunion) - 1 proposition de la gouvernance de l'ORAB et de son mode de fonctionnement, validés par les 4 membres - Réalisation d'un diaporama d'installation de l'ORAB Réunion - Réalisation d'un recensement des données disponibles et des différentes sources - Traitement des données statistiques de l'agence Bio de l'année 2023 et rédaction d'un rapport sur l'état des lieux détaillé sur les productions végétales biologiques à La Réunion permettant de dresser un panorama clair de la filière biologique - 1 comité de pilotage de validation de la synthèse d'analyse des données 2023 de l'Agence Bio réalisé le 06/05/2025 - 1 COTECH réalisé le 06/05/2025 de présentation de l'étude du baromètre consommateur de l'Agence Bio, de la démarche annuaire bio de l'association BioConsommacteurs et de la démarche des mercuriales bio de la DAAF (SISE) - Participation à la journée des ORAB au niveau national - Réalisation de 3 réunions dont 2 avec la DAAF et 1 avec l'Agence Bio		
--	--	--	--

	- Participation aux réunions ponctuelles de l'Agence Bio sur le fonctionnement des outils et du calendrier de l'année 2025. - Réflexion sur les tendances de l'année 2024 fourni par l'Agence Bio - Publication sur RD-AGRI de la synthèse des travaux de l'ORAB « édition 2024 – données 2023 »		
2) Assurer la coordination et le pilotage du groupe Références : - Organiser les réunions de travail avec le groupe « Références » - Mettre en place une procédure de collecte de données auprès de ce groupe - Collecter les données technico-économiques auprès du groupe et les mettre sous format tableur pour diffusion auprès des agriculteurs et futurs exploitants, OP, associations et groupements d'agriculteurs, etc. via le site : https://agribio.reunion.chambagri.fr	2) Assurer la coordination et le pilotage du groupe références Les premières réunions bilatérales réalisées avec chacun des membres du groupe « Références » ont conduit à la modification des tâches de cette sous-action. Il y a donc eu une réécriture du contenu de cette sous-action en collaboration avec la DAAF. L'intitulé « Assurer la coordination et le pilotage du groupe « Références » devient ainsi « Mettre en forme les travaux effectués par le Groupe RITA Références » afin de valoriser les tableaux relatifs aux coûts de production des cultures biologiques. Les nouvelles tâches sont les suivantes : - formaliser des fiches diffusables avec descriptif de l'itinéraire technique - avoir une approche des prix pour valoriser une marge brute - Recensement et démarchages des GMS commercialisant les produits bio pour tester une méthodologie de relevé de prix et approximation des marges « brutes »	La collecte des données relatives aux prix de vente des productions étudiées n'a pas pu être réalisée. Le questionnaire d'enquête destiné aux producteurs biologiques, accompagnés par le GAB et la Chambre d'agriculture, n'a pas pu être diffusé en raison du contexte cyclonique ayant touché l'île de La Réunion.	1 fiche technico-économique du fruit de la passion

	- Travailler une mise forme/graphique pour une bonne lisibilité - Formalisation de précautions d'usage sur ce type de support et de données en expliquant, comment elles sont construites et quels sont leurs objectifs - Organiser les réunions de travail avec le groupe RITA Références - Construire une méthodologie avec le SISE de la DAAF afin d'acquérir les données de prix fiables sur les fiches de cultures produites - Diffusion plus large des résultats sur le site : https://agribio.reunion.chambagri.fr Les réalisations obtenues : 4 réunions au total ont été réalisées avec chacun des membres du groupes Références 1 réunion réalisée avec le groupe RITA Références et des échanges de courriels et téléphoniques Une méthodologie pour le relevé de prix auprès des agriculteurs et des distributeurs (5 pages) a été réalisée. Plusieurs relevés de prix de vente du fruit de la passion dans les magasins distributeurs ont été faits sur le département. Les données relatives aux prix de vente du fruit de la passion par les agriculteurs sont difficiles à obtenir. Un		
--	--	--	--

	questionnaire d'enquêtes a été rédigé pour la collecte de ces éléments auprès des agriculteurs. Une fiche technico-économique sur le fruit de la Passion a été élaborée et transmise aux membres du groupe RITA Références.		
3) Mener des études spécifiques proposées par le comité de pilotage de l'ORAB	3) Mener des études spécifiques sur le secteur de l'agriculture biologique Proposition de 2 études à réaliser pour l'année 2025 par le COPIL du 06 mai 2025. La première portant sur les marchés de producteurs et la deuxième portant sur les magasins de producteurs. Les agriculteurs bio suivis respectivement par le GAB et la Chambre d'agriculture ont été sondés sur ces 2 propositions. Ils ont choisi la première étude à savoir étude de faisabilité de mise en place de marchés de producteurs à La Réunion.		

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
1,1	Agriculture biologique	Des fiches techniques	Fiches technico-économiques des productions végétales biologiques	22/05/2025
1,1	Agriculture biologique	Études spécifiques à la filières bio	Note d'opportunité sur la filière bio	22/05/2025
1,1	Agriculture biologique	Un observatoire régional de l'agriculture biologique à La Réunion opérationnel et fonctionnel	Synthèse des résultats de l'ORAB 2024	22/05/2025

INDICATEURS DE RÉALISATION					
Intitulés	Thématiques	Cibles 2024	Année 2024		
			Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre de réunions réalisées avec le groupe "références"	Agriculture biologique	2	4	200,0 %	
Nombre de comité de pilotage réalisé		2	2	100,0 %	

INDICATEURS DE RÉSULTAT					
Intitulés	Thématiques	Cibles 2024	Année 2024		
			Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre de produits ou livrables capitalisés (sur le site de l'ORAB)	Agriculture biologique	1	1	100,0 %	
Nombre de référentiels en agriculture biologique		1	1	100,0 %	

AE1 : Elevage

N° de l'action : 1	Capitalisation et valorisation des données Agricoles détenues par la chambre d'agriculture Thématique : Elevage	Chef de projet : M SELIN Ismaël
--------------------	--	---------------------------------

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement conduits en 2024	Justification des écarts prévu/réalisé	Exemples de production
Objectif stratégique (OS) 2 : Renforcer et orienter la production de références et de connaissances pour alimenter le conseil			
Objectif opérationnel (OP) 2.1 : Produire des références systèmes homogènes dans le cadre des dispositifs INOSYS			
Tâche 2.1.1 - Thématique : Elevage Produire et valoriser des référentiels technico-économiques et environnementaux en élevage (DAS CA La Réunion) afin d'identifier les marges de progrès dans les systèmes et permettre aux éleveurs de « se comparer pour progresser » dans le respect de la réglementation en préservant l'environnement et le bien-être animal (DAS CA La Réunion) : La production de références technico-économiques et des cas types est à l'échelle de l'exploitation agricole dans le domaine de l'élevage. Les filières concernées sont bovines lait, viande, porcine et volaille. Les filières petit ruminant et volaille sont des productions de diversification. De ce fait, l'utilisation des données pour ces deux productions se limite à la marge brute (indicateur clé pour mesurer	En 2024, le Département Productions Animales a assuré un appui technique aux éleveurs de toutes les filières animales (avicoles, ovines, caprines, et apicoles) et principalement les filières bovines (viande et lait) Celui-ci est composé de techniciens qui possèdent des compétences diversifiées et une solide expérience auprès des éleveurs, d'un coordonnateur sur le suivi des fermes de références et l'élaboration des cas types des référentiels. En début d'année, le cyclone Belal a eu un impact significatif sur l'ensemble des actions, mais c'est surtout la demande de l'Institut d'élevage qui a retenu l'attention. L'institut d'élevage a manifesté le désir de réviser les cas types et d'analyser en profondeur toutes les typologies d'élevage. Un travail considérable a été fourni en 2024. Néanmoins, les tâches ont été menées à bien. Pour rappel, la réactualisation des cas types est réalisée en prenant en compte les données de l'année n-1.	Les objectifs relatifs aux indicateurs de résultats, Nombre de référentiels et de cas types, ont été réalisés avec succès en fin d'année. Rappel des objectifs pour 2024 concernant : Le nombre de référentiels : 3 Le nombre de Cas : 3 Les résultats de 2024 Le nombre de référentiel en élevage : 3 dont 2 en bovins lait /viande et 1 en porc) Le nombre de Cas types : 8 dont 5 pour les bovins et 2 pour la volaille et 1 porcine	

la rentabilité) ; pour les autres filières elle va jusqu'au revenu disponible. Les cas types se font progressivement en fonction de la qualité des données ; plusieurs vérifications sont nécessaires avant sa réalisation. L'objectif est de réaliser un cas type par filière comme pour le référentiel. Toutefois, si les données ne sont pas exploitables, il n'y aura pas d'élaboration de cas types. Périmètres d'intervention : Les données des référentiels permettent de comparer les performances d'une exploitation d'une région donnée à des systèmes similaires, d'analyser les trajectoires résultant de la diversité des choix stratégiques et opérationnels mis en place par les agriculteurs sur l'ensemble du territoire. Économique : bénéficier d'une analyse fine des liens techniques et économiques des exploitations sur les filières animales, appréhender les évolutions des politiques publiques et de la réglementation. Environnement : accompagner la transition agroécologique et climatique en modélisant les impacts des changements de pratiques.	En conséquence, les cas types ont été mis à jour avec les données de 2023 en 2024. Neuf cas types étaient en cours de finalisation et ont été réalisés à la fin de 2024 ainsi que trois référentiels. Parmi ceux-ci, 8 concernent l'action Casdar (5 pour les bovins ,1 porcin et 2 pour la volaille, prévue pour un en 2025/2026). Il est important de souligner qu'il est nécessaire de créer au préalable les cas types pour permettre l'élaboration des référentiels, car ces deux éléments sont étroitement liés. Bien que les cas types et les référentiels n'aient pas encore été rendus publics, le coordonnateur a réussi à satisfaire les diverses demandes concernant les données de référence de tous les partenaires ainsi que des conseillers techniques ou administratifs, leur permettant ainsi de finaliser les projets d'installation ou de diversification.	Toutefois, nous avons été confrontés à des événements (Cyclone, demande de l'IDELE de revoir tous les cas types/systèmes) qui ont retardé les publications des cas types mais également les référentiels. De ce fait, les livrables seront publiés en 2025.	8 Cas Types dont : 2 bovins lait 3 bovins viande 2 volailles 1 porcin 3 référentiels dont : 1 bovins lait 1 bovins viande 1 porcins
Le suivi des fermes de références :	Le réseau de fermes de référence, comme par les années précédentes, repose sur des données recueillies	Les objectifs concernant les indicateurs de réalisations sur le	

Le suivi de fermes de références repose sur la base du volontariat et celui-ci est cadré par une convention entre l'éleveur et la Chambre d'Agriculture garantissant les engagements de chacun, à savoir le respect de l'anonymat de l'éleveur et l'accès aux données de l'exploitation (techniques et économiques). Le dispositif repose sur un coordonnateur technique et des conseillers agricoles. Il consiste en un suivi général (technique et financier) de l'avancée des travaux, la valorisation des résultats et la gestion des relations avec les partenaires. Le coordonnateur porte assistance à l'équipe de conseillers dans leurs travaux de suivis. Les conseillers agricoles, spécialisés en production animale, sont chargés du suivi des fermes de références. L'Institut de l'Élevage assure l'appui technique des techniciens d'élevage, la validation et les remontées des données au niveau national. Ce suivi est basé sur l'approche globale et le système d'exploitation dans son ensemble, soit en monoproduction, soit en systèmes diversifiés avec d'autres productions complémentaires (végétales et/ou animales). Le suivi s'effectue sur des fermes appartenant aux filières animales. Les éleveurs sont sélectionnés selon une	auprès de fermes en suivi, afin de garantir la fiabilité des informations. Il est nécessaire de rappeler que le dispositif réseau de ferme repose sur le coordonnateur et les techniciens. Le coordonnateur joue un rôle crucial en définissant les différentes étapes nécessaires au bon déroulement du projet tout au long de l'année avec les techniciens. Il s'engage dans des échanges réguliers avec les divers partenaires impliqués, afin de s'assurer que les besoins immédiats et futurs sont satisfaits de manière efficace. En tant qu'interlocuteur privilégié des instituts d'élevage et des techniciens, il veille à ce que le logiciel de saisie fourni par l'IDELE soit utilisé de manière appropriée. De plus, il s'assure que ce logiciel évolue en fonction des exigences spécifiques des acteurs locaux. Le coordonnateur centralise également toutes les données collectées par les conseillers, tout en récupérant des informations complémentaires essentielles. Cela inclut la mise à jour des données comptables, le suivi des volumes de lait produits et les prix appliqués dans les différentes structures. L'ensemble de ces éléments contribue de manière significative à renforcer la fiabilité des résultats obtenus, garantissant ainsi une gestion optimale du projet. L'année 2024 a été exceptionnelle pour le coordonnateur, malgré les aléas climatiques ayant affecté les exploitations agricoles suivies, ainsi que la demande de l'IDELE. Cette dernière a sollicité une réévaluation de toutes les typologies d'élevage. Ce travail s'avère colossal, semblable à celui entrepris	nombre de fermes en suivi ont été atteints. Les objectifs fixés en ce qui concerne les indicateurs de réalisations liés au suivi du nombre de fermes ont été atteints avec succès. En effet, nous avons intégré quatre fermes supplémentaires en suivis pour l'élevage en bovins lait, ainsi qu'une ferme consacrée à l'élevage de bovins viande. Rappel des objectifs pour 2024 concernant le suivi des exploitations : • 10 exploitations en élevage de bovins laitiers • 15 exploitations en élevage de bovins de viande • 5 exploitations en élevage porcin Résultats pour 2024 : - 14 exploitations en élevage de bovins laitiers	Résultats pour 2024 : 35 Fermes en suivis - 14 exploitations en élevage de bovins laitiers - 16 exploitations en élevage de bovins de viande - 5 exploitations porcines
---	---	---	--

typologie des systèmes d'exploitation (cf. détails des typologies en la ci-dessus rubrique Faits marquants du contexte impactant la programmation 2024). L'objectif est de décrire l'exploitation en identifiant les types de systèmes en place ainsi que leurs évolutions et de faire le suivi (au minimum 5 fermes par système afin d'avoir des données fiables). Les nombres de systèmes identifiés pour les filières animales sont : - 2 pour la filière bovins lait - 3 pour la filière bovins viande - 1 système en porcin et volaille Au total 35 fermes en suivi pour les filières animales. Les principales étapes pour les conseillers sont définies ci-dessous : . Visites régulières des élevages / Collecte des données . Saisie des données techniques et économiques dans une base de données « Diapason » pour traitement et analyse . Validation des données auprès des éleveurs / Vérification de la cohérence des données avec l'animateur technique	lors de l'instauration du réseau, car il implique une révision des fondements des systèmes (les typologies) et de leurs évolutions. Pour ce faire, il est nécessaire d'extraire l'ensemble des données des élevages par production, en se basant sur des échantillons représentatifs. Heureusement, grâce à la chambre d'agriculture et au contrôle des performances, nous disposons d'échantillons relativement significatifs. En conséquence, des retards ont été observés dans l'élaboration des cas types et des référentiels. Néanmoins, les objectifs ont tout de même été atteints. Concernant les techniciens de la Chambre, ils ont mis à jour de manière régulière les données techniques et économiques tout au long de l'année, conformément aux étapes préalablement établies par le coordonnateur. (Un planning de travail a été communiqué ainsi que les échéances). Les actions entreprises par les conseillers incluent : - Des visites des exploitations pour la collecte des données - L'enregistrement des données techniques et économiques dans une base de données nommée « Diapason » pour leur traitement et analyse - La validation des données en collaboration avec les éleveurs et la vérification de leur cohérence avec l'animateur technique - La transmission des résultats aux éleveurs, où la valorisation des données se traduit par la mise à jour annuelle des cas types et des référentiels micro-	- 16 exploitations en élevage de bovins de viande - 5 exploitations porcines	
--	--	---	--

. Remise des résultats aux éleveurs / La valorisation des données consiste en l'actualisation annuelle des cas types et des référentiels micro-économiques sur les différents systèmes de production suivis.	économiques relatifs aux différents systèmes de production suivis. En tout, 14 exploitations en bovins lait ont été suivis, 16 pour les bovins destinés à la viande, et 5 pour les porcs. Cette démarche vise à garantir une meilleure compréhension des performances et des enjeux liés à chaque type d'élevage. Il garantit également la fiabilité des données collectées, ce qui permet d'obtenir une projection objective et précise du système d'élevage. Cette fiabilité est essentielle pour prendre des décisions éclairées et pour évaluer les performances du système, en s'assurant que les informations utilisées sont correctes et pertinentes. Ainsi, les acteurs du secteur peuvent mieux anticiper les évolutions et optimiser leurs pratiques d'élevage.		
Validation/La valorisation des résultats consiste également en la restitution individuelle et collégiale des résultats des suivis d'exploitation. L'ensemble des dispositions prises permet de garantir des données fiables. Des réunions de restitution des résultats du contrôle de performances et du réseau de fermes sont réalisées chaque année.	Annuellement, les experts de l'IDELE procèdent à la vérification et à la validation des données de toutes les fermes. Les données sont transmises en amont de leur arrivée, permettant ainsi aux techniciens de se préparer à répondre aux questions relatives aux résultats, ce qui facilite les analyses et aide à identifier les thématiques à explorer. Dès leur arrivée, plusieurs réunions de travail ont été organisées avec les techniciens de production dans le but de consolider et d'analyser les systèmes en cours de suivi. Des discussions ont également été engagées par le coordonnateur et les experts avec les référents des filières locales, en tenant compte des résultats de ces analyses.	Vérification et validation des 35 fermes en suivi par les experts Présentation des résultats des 35 fermes de manière individuelle par les techniciens en soulignant les performances ainsi que les axes d'amélioration.	

	Concernant la valorisation des résultats, il y a eu des restitutions individuelles avec l'ensemble des éleveurs en suivi.		
--	---	--	--

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
1,2	Elevage	Référentiel sur l'élevage	Références en élevage Cas types bovins viande	27/12/2024
1,2	Elevage	Référentiel sur l'élevage	Référence Porc conjoncture 2023	27/12/2024
1,2	Elevage	Référentiel sur l'élevage	Références en élevage Cas Types volaille	27/12/2024
1,2	Elevage	Référentiel sur l'élevage	Références en élevage	27/12/2024

INDICATEURS DE RÉALISATION : ANNÉE 2024					
Intitulés	Thématiques	Cibles 2024	Année 2024		
			Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre de fermes en suivi réseau en bovins lait	Élevage	10	14	140,0 %	
Nombre de fermes en suivi réseau en bovins viande		15	16	106,7 %	
Nombre de fermes en suivi réseau en porcins		5	5	100,0 %	

INDICATEURS DE RÉSULTAT					
Intitulés	Thématiques	Cibles 2024	Année 2024		
			Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre de référentiels en élevage dont 1 en 2026 en volaille de chair	Élevage	3	3	100,0 %	L'élaboration du référentiel ne peut se faire uniquement après les sorties des Cas types
Nombre de cas-type (minimum 1 par production) et dont 1 en 2026 en volaille de chair		3	8	266,7 %	dont 2 en Bovins Lait et 3 en bovins viande, 1 porc et 2 en volaille

AE1 : GIEE

N° de l'action : 1	Capitalisation et valorisation des données agricoles détenues par la chambre d'agriculture Thématique : GIEE	Chef de projet : M.PARISOT Éric
--------------------	---	------------------------------------

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement conduits en 2024	Justification des écarts prévu/réalisé	Exemples de production
Objectif stratégique (OS) 3 : Renforcer l'acquisition de références, la valorisation et le transfert des connaissances et les compétences du réseau des GIEE sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et l'atténuation des effets de l'agriculture sur le changement climatique			
Objectif opérationnel (OP) 3.1 : Créer les ressources, capitaliser et structurer la connaissance au sein du réseau des GIEE de La Réunion			
Tâche 3.1.1 - Thématique : GIEE Accompagner les GIEE dans la capitalisation et la valorisation des résultats et expériences issus des pratiques agroécologiques : . Assister les différents acteurs impliqués dans la mise en pratique de la méthodologie relative à la capitalisation des résultats et expériences . Collecter les produits ou livrables des GIEE selon la méthodologie relative à la capitalisation des résultats et expériences transmise aux acteurs des GIEE de La Réunion (5 étapes définies : 1. Identification de l'expérience à capitaliser, 2. Caractérisation de l'expérience, 3. Collecte des	Capitalisation et valorisation des résultats et expériences des GIEE : Les GIEE ont travaillé à la collecte, l'analyse et la diffusion des résultats et expériences issus des pratiques agroécologiques. Cette action a permis de transférer les connaissances acquises aux autres acteurs du secteur agricole. Proposition de solutions adaptées au territoire : Mise en valeurs et capitalisation des solutions innovantes et adaptées aux spécificités de chaque territoire. Ces solutions visent à atteindre une triple performance : économique, environnementale et sociale. Sensibilisation et vulgarisation : Sensibilisation des GIEE à l'importance de la capitalisation des résultats et expériences.		• Synthèses des GIEE • Présentation, Rapport d'activité • Fiche technique (Voir l'annexe pour la totalité des livrables) • État des lieux et perspectives des GIEE à La Réunion

données et description de l'expérience, 4. Analyse de l'expérience, 5. Formalisation du support et diffusion) . Coordination des actions menées en vue de la capitalisation et de la diffusion des résultats des GIEE de La Réunion : . Les GIEE sont tenus de mettre à disposition leurs résultats et expériences utiles aux organismes de développement agricole . Porteurs de projets des actions des GIEE, responsables de la mise en ligne des livrables et de leurs contenus (ci-dessus étape 5 : formalisation du support et diffusion) Afin de rendre visibles les résultats et expériences capitalisés sur les sites nationaux dédiés : . Adresse web gjee.fr pour rendre visibles les actions des GIEE et capitaliser les actions mises en place par les GIEE . Adresse web rd-agri.fr, plateforme de la R&D Agricole, accessible à tous, pour faciliter l'accès et l'utilisation des livrables dans le cadre des projets financés par le CASDAR . Adresse web opera.chambres-agriculture.fr, via l'outil en ligne Opera connaissances pour capitaliser un produit CASDAR et un document financé et regrouper en un moteur de recherche les publications des chambres (documents diffusables au grand public), avec mise à jour automatique et directe dans rd-agri.fr Tâche 3.1.2 Assurer le transfert des résultats et expériences capitalisés : . Faciliter les échanges des résultats et expériences capitalisés : animation de réunions collectives organisées	Elle a également vulgarisé la méthodologie de capitalisation et créé des conditions favorables à son appropriation et mise en œuvre. Veille du secteur : Une veille active a été menée sur le secteur des GIEE (Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental) à La Réunion. Cette action a permis de recenser les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du dispositif. Elle a mis en lumière la diversité des productions représentées et la motivation des agriculteurs engagés, tout en soulignant une faible implication des GIEE dans la capitalisation de leurs résultats. Malgré des ressources humaines et financières limitées, des leviers ont été identifiés : transmission d'une méthodologie de capitalisation simple, réunions bilatérales et collectives, et utilisation de plateformes dédiées (gjee.fr, rd-agri.fr, opera.chambres-agriculture.fr). Cette veille a aussi confirmé l'intégration croissante des enjeux liés au changement climatique dans les pratiques des GIEE. Les journées d'échanges prévues en présentiel entre les GIEE n'ont finalement pas été organisées sous cette forme en 2024, en raison de contraintes logistiques et de disponibilité des participants. Toutefois, des temps d'échange ont été maintenus à distance, notamment à destination des animateurs ou présidents des GIEE, via des sessions en visioconférence ou des échanges asynchrones (partage de documents via messagerie ou plateforme). Ces échanges ont permis de maintenir un lien d'information sur l'avancement des actions, de rappeler la méthodologie de capitalisation à suivre, et d'orienter les groupes vers les outils de diffusion (gjee.fr, rd-agri.fr, OPERA). Cette modalité, bien qu'adaptative, a partiellement compensé l'absence de		
--	---	--	--

notamment sur des parcelles de démonstration car l'outil que constitue la parcelle de démonstration en milieu producteur est un maillon précieux dans le continuum « recherche. Développement - transfert » et aussi parce que cette démarche permet l'acquisition ou la validation de références technico-économiques ; les thématiques abordées seront sélectionnées de manière qu'elles répondent au mieux aux enjeux de filières et de territoires - Organiser et animer des réunions bilatérales avec chacun des GIEE et des réunions collectives entre les GIEE ou journées d'échange et de partage des résultats et expériences entre les GIEE. . Capitalisation des bonnes pratiques agroécologiques issues des GIEE de La Réunion . Au sein du RITA (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole) horticole.	rencontres physiques, en posant les bases d'un futur renforcement du travail inter-GIEE.		
--	--	--	--

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Synthèse des GIEE et État des lieux et perspectives	27/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Présentation du GIEE de l'association GAHO	28/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Compte rendu d'activité du GIEE de l'association GAHO	28/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Rapport d'activité du GIEE de Cilaos	28/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Fiche de présentation du GIEE de l'UHPR	28/05/2025

1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Fiche technique BPI du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Retour sur expérience atelier Fourmis et Exochomus du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Retour sur expérience "Atelier IAE" du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Dossier de partenariat du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Affiche pédagogique PBI Horticole du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Fiche technique Guêpes Parasitoïdes du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Fiche technique Coccinelles du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	Rapport d'enquête du GIEE de Sainte-Rose	28/05/2025

	Indicateurs de résultat (rappel)	Valeur cible 2024	Valeur réalisée 2024	Taux de réalisation
Indicateurs de résultat	OS3 : Nombre de produits ou livrables capitalisés (Au niveau national sur les sites dédiés et au niveau local via des media locaux ou lors d'événements**)	13	13	100 %

INDICATEURS DE RÉSULTAT				
Thématique	Cibles 2024	Année 2024		
		Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre d'événements** organisés pour les agriculteurs sur la thématique du changement climatique	2	0	0%	Objectif non atteint en raison de l'absence d'animateurs dans plusieurs GIEE, liée à la non-reconduction du financement de l'animation. Cela a interrompu la dynamique d'organisation d'événements dédiés. Néanmoins, plusieurs actions en lien avec cette thématique ont été menées dans les GIEE existants, mobilisant les agriculteurs adhérents.
Nombre d'agriculteurs participants	60	0	0%	Même justification : faute d'animation GIEE financée, aucun événement spécifique labellisé « changement climatique » n'a pu être porté. Toutefois, plus de 50 agriculteurs ont été impliqués dans des actions internes aux GIEE intégrant cette thématique, bien que non comptabilisés dans cet indicateur.

AE2 : Transfert de connaissances agroécologiques adaptées et expérimentées à La Réunion

N° de l'action : 2	Transfert de connaissances agroécologiques adaptées et expérimentées à La Réunion	Cheffe de projet : GOURLAY Julie (IQUAE)
--------------------	---	--

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement conduits en 2024	Justification des écarts prévu/réalisé	Exemples de production
Objectif stratégique (OS) 1. Favoriser l'émergence et la structuration de filières et de projets territoriaux agricoles et ruraux			
• Objectif opérationnel (OP) 1.1. Accompagner la formalisation des projets			
Tâche 1.1.1. Accompagner et appuyer, de façon collective, via le transfert de connaissances dans le dispositif de certification environnementale : . Sensibilisation et accompagnement des producteurs sur les dispositifs de valorisation de bonnes pratiques environnementales tels que la certification Agriculture Biologique et la Certification Environnementale (CE1, CE2 et HVE) . Diffusion lors de réunions collectives des évolutions du référentiel HVE et des nouveaux indicateurs . Diagnostics individuels sur les exploitations selon les nouveaux indicateurs, à la fois pour les producteurs nouvellement intéressés et pour les exploitants déjà mobilisés les années précédentes	Réalisé . L'accompagnement vers le dispositif de certification environnementale s'est traduit à la fois par des actions collectives et des actions individuelles. - Ainsi, différentes réunions d'informations ont eu lieu en 2024, que ce soit auprès des producteurs eux-mêmes qu'auprès des techniciens ou futurs techniciens : . 08/02/2024 Présentation CE2 ARIV pour la filière volailles . 28/05/2024 Présentation CE2 et HVE dans le cadre du PAT Plaine des Palmistes . 18/06/2024 Présentation HVE en filière fruits et légumes à l'Armefflor . 03/10/2024 Stand aux Agrofert'iles animal, présentation des panneaux réalisés en 2023		Diaporama de présentation du HVE à La Réunion

	. Les producteurs intéressés par la certification ont également été accompagnés individuellement par la réalisation de diagnostics terrain sur leurs exploitations : 56 exploitations accompagnées en individuel en 2024.		
OS 2 : Mettre en œuvre des projets de territoire et de structuration de filières			
OP 2.1 : Être acteur des projets collectifs alimentaires durables et non alimentaires			
Tâche 2.1.1. Mettre en œuvre des pratiques agroécologiques sur des exploitations pilotes : . Démonstrations de l'intérêt, pour les filières fruitières, légumières et horticoles, des pratiques innovantes, notamment en agroécologie . Mise en place d'exploitations pilotes sur les pratiques agroécologiques : les exploitations pilotes sont des exploitations représentatives au sein de leurs filières respectives pouvant servir de démonstrateur de l'accessibilité de la labellisation HVE. L'objectif est d'avoir des exploitations HVE au sein des grandes filières réunionnaises : orientation canne à sucre, maraîchage, arboriculture, horticulture, élevage bovin, autres élevages... L'objectif est de communiquer auprès des filières concernées sur les pratiques mises en place sur ces exploitations pilotes pour diffuser ces pratiques et montrer l'accessibilité de la Haute Valeur Environnementale . Élaboration de références au sein de ces exploitations d'avenir, pour une diffusion auprès de l'ensemble des exploitations des filières de production concernées, en actualisant les données des indicateurs du nouveau référentiel par des visites dans chacune des fermes pilotes	Réalisé : IQuAE s'appuie sur des agriculteurs pionniers pour mettre en œuvre sur leurs exploitations de nouvelles pratiques économes en intrants et viables d'un point de vue économique. L'objectif est de constituer, au travers de l'AE 2, des fermes pilotes, en matière de pratiques agroécologiques. Ainsi, 7 fermes pilotes sont désormais en place à La Réunion : . L'EARL les Fromentales : élevage bovins naisseurs et production de champignons . La SCEA Les Platanes : productions végétales plein champ (salades canne à sucre) et hydroponie (salades) . Bourgeon de Plaine en productions maraîchères plein champ également engagées en agriculture biologique . FRONTIN Yannick : Production maraîchères HS, élevage de volailles et plein champ bio . Les 2 Lycées Agricoles Saint Paul et Saint Joseph . SPL Eden : accompagnement et certification en 2024 (14/06/2024) ce qui fait une exploitation certifiée en HVE en filière horticole		Fermes pilotes en HVE à La Réunion

. Organisation de visites de groupe au sein des exploitations pilotes pour échanger sur les pratiques agroécologiques en se basant sur un cas concret et en profitant de l'expérience de l'exploitant certifié.	Aucune visite de groupe n'a pu être réalisée en 2024 pour des difficultés d'organisation.		
---	---	--	--

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
2	Transfert de connaissance	Diaporamas de présentation en réunions	Diaporama de présentation du HVE à La Réunion	28/05/2024
2	Transfert de connaissance	Document de synthèse des pratiques en œuvre dans les fermes pilotes	Fermes pilotes en HVE à la Réunion	28/05/2024

INDICATEURS DE REALISATION				
Intitulés	Valeurs Cibles2024	Valeurs Réalisées 2024	Taux de Réalisation	Explication de l'écart
Nombre de rencontres de sensibilisation et de présentation auprès des exploitants agricoles et des OP des dispositifs de valorisation de bonnes pratiques environnementales	4	5	125%	Réunions collectives de transfert HVE et AB
Nombre d'exploitants agricoles accompagnés et sensibilisés au dispositif de Certification Environnementale	105	143	136%	56 exploitations accompagnées en 2024, 143 en cumulé
Nombre de visites de conseillers sur les fermes pilotes pour actualiser les données avec les nouveaux indicateurs	4	4	100%	Visites de suivi d'indicateurs sur les exploitations pilotes

INDICATEURS DE RÉSULTAT				
Intitulés	Cibles 2024	Année 2024		
		Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre d'exploitants agricoles certifiés Haute Valeur Environnementale	40	34	85,0 %	Certains producteurs ont reporté leur démarche de certification en raison de contraintes climatiques et de disponibilité.
Nombre d'exploitations agricoles certifiées CE2	450	457	101,6 %	Dont 403 en certification collective
Surfaces certifiées en Haute Valeur Environnementale (ha)	300	1128,92	376,3 %	
Nombre d'exploitations pilotes sur les pratiques agroécologiques	6	7	116,7 %	
Nombre de visites de groupe sur les exploitations pilotes	2	0	0,0 %	Des réunions prévues n'ont pas été réalisées, difficulté d'invitation des agriculteurs

AE3 : Alimentation durable et création de valeur dans les territoires

N° de l'action : 3	Alimentation durable et création de valeur dans les territoires	DOMEN Jean Pascal M. GIRAUD Jean-Louis M. LEBEAU Claude
--------------------	---	---

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement conduits en 2024	Justification des écarts prévu/réalisé	Exemples de production
Objectif Stratégique (OS) 1 : Favoriser l'émergence et la structuration de filières et de projets territoriaux agricoles et ruraux			
Objectif opérationnel (OP) 1.1 : Développer des actions de veille, d'écoute et d'échanges auprès des agriculteurs, des organisations agricoles (filières, opérateurs économiques), collectivités locales et autres acteurs de la société civile			
Tâche 1.1.1 Thématique : Alimentation locale : projet territorialisé Mettre en œuvre le programme d'actions territorialisé et partenarial des chartes de développement agricole communales et intercommunales (COP CA La Réunion) : Aller à la rencontre des élus pour renforcer les synergies entre les collectivités et les porteurs de projets concernant le secteur agricole et forestier - Mise en œuvre des programmes d'actions de la charte à celle du PAT (si un PAT	Des sessions de formations qui se réalisent tout au long de l'année sur les thématiques suivantes la transition écologique, MAEC,) ont été menées dans le cadre des GIEE (Saint-Philippe) ou souscription aux mesures agri environnementales L'accompagnement des agriculteurs ou associations dans leurs bonnes pratiques agricoles dans les thématiques, irrigation, diversifications agricoles etc....). On peut également souligner des rencontres réunions avec les partenaires institutionnels SAFER ont permis de faire le point sur le foncier agricole, des échanges (conseillers agricoles/ et agents des autres partenaires), ou interco (séminaire errance animale.... Une problématique récurrente et dont certaines chartes agricoles ont une action sur la problématique. Pour ce qui est du suivi des chartes agricole, un fichier Excel a été réalisé en 2023 (présenté lors du séminaire annuel de la même année), outil réalisé en interne dont l'objet principal était de mieux suivre les chartes agricoles et de centraliser les différentes actions, notamment celles qui ont été élaborées dernièrement et celles qui s'achèvent dans	Pour les actions qui n'ont pas été réalisées ou commencées, en 2025 nous réitérons les collectivités pour la mise en œuvre des comités ou autres Copil afin de faire le point sur ces actions (programmes prévus) et récolter les indicateurs de réalisation.	Visites de terrain/ rencontre avec les collectivités et ou agriculteurs / photos.

est prévu au niveau de la collectivité ou inter-collectivité) - Mise en œuvre des fiches actions des programmes à une échelle collective sur le territoire communal ou sur une partie définie de celui-ci (par exemple, Dos d'Âne à La Possession) - Accompagnement des agriculteurs organisés, ou souhaitant s'organiser, en démarche collective autour d'un territoire ou d'une thématique définie - Transfert, par les chartes agricoles, des connaissances acquises par la recherche et l'expérimentation à La Réunion - Création, traitement et communication d'informations et participation À celle du PAT (si un PAT est prévu au niveau de la collectivité ou inter-collectivité) - Mise en œuvre des fiches actions des programmes à une échelle collective sur le territoire communal ou sur une partie définie de celui-ci (par exemple, Dos d'Âne à La Possession)	quelques années) Le suivi des actions s'articule autour d'indicateurs de réalisations ou de résultats. Il est à noter que ces indicateurs sont remplis lorsque les partenaires nous transmettent ces données à contrario de nos actions réalisées en interne. Les premières données ont été renseignés dès 2024 dans le tableau prévu à cet effet. Des séminaires sur le PAT (trois bassins notamment) ont été réalisés... bilan de la phase 1 du PAT. Les communes de trois bassins disposent d'une charte agricole au même qu'un PA et dont certaines actions s'articulent (productions agricoles et le volet alimentaire). Pour ce qui est du programme d'actions de la charte de Saint-Louis via la création d'un outil informatique cité ci-dessus ; ce dernier n'a pas été expérimenté en 2024, puisque la première physique rencontre avec cette collectivité remonte en Aout 2024 (présentation de la démarche et du pré diagnostic de la commune). Pour rappel, la collectivité avait terminé sa première charte en 2019 commencée en 2004. Cependant les actions portant sur l'accompagnement des ressortissants du territoire continuent dans cette commune (formations). L'extension du périmètre en eau dans les Hauts de la commune de Saint-Louis implique un accompagnement par les partenaires, SAPHIR, Département (financement projet) et formation agricole via la Chambre d'Agriculture nouveaux irrigants. Pour la capitalisation des informations collectées auprès des pilotes et notamment des collectivités (chef de file des chartes agricoles) cela reste encore très compliqué car plusieurs collectivités ne disposent d'un référent agricole (coordonnateur des actions chartes agricoles)., tel que la commune de st Paul. Trois bassins et Cilaos disposaient à un moment donné d'un référent agricole qui était recruté sur le PAT.		
--	--	--	--

- Accompagnement des agriculteurs organisés, ou souhaitant s'organiser, en démarche collective autour d'un territoire ou d'une thématique définie - Transfert, par les chartes agricoles, des connaissances acquises par la recherche et l'expérimentation à La Réunion - Création, traitement et communication d'informations et d'indicateurs permettant De mettre en œuvre le programme d'actions, tant pour son suivi que pour son évaluation - Pilotage et animation des chartes avec les municipalités, les partenaires techniques et les élus signataires - Suivi des actions grâce à l'élaboration d'un nouvel outil informatique de suivi des chartes. Celui-ci sera expérimenté avec le nouveau programme d'actions de la charte de Saint-Louis puis alimenté au fur et à mesure de l'élaboration des nouveaux programmes d'actions des	La commune de Cilaos a sollicité notre institution pour la mise en place des sessions de formations tels définies dans le plan d'action de la charte agricole, il en a été de même pour le volet agritourisme. Ces communes ne disposent pas d'un référent agricole, principal interlocuteur des chartes agricoles. La problématique se pose pour la mise en place en place des réunions techniques ou Copil (manque d'implication des collectivités concernées), les problématiques pour recueillir les indicateurs dont l'action est portée par un tiers (pilote).		
---	---	--	--

chartes arrivant à échéance (15 ans) - Valorisation de l'impact des chartes agricoles et mise en valeur des spécificités agricoles des communes - Accompagnement des agriculteurs dans les projets			
OS 2 : Mettre en œuvre des projets de territoire et de structuration de filières			
OP 2.1 : Maintenir un environnement favorable aux projets collectifs et aux filières			
Tâche 2.1.1 - Thématique : Alimentation locale : projet territorialisé Élaborer de nouvelles chartes agricoles pour les communes et communautés de Communes qui n'en ont pas (COP CA La Réunion) : - Élaboration de nouvelles chartes de développement agricole	En 2024, deux signatures de chartes agricoles étaient initialement prévues : celles de La Possession et de Saint-Joseph. Ces deux chartes ont bien été signées au cours de l'année, marquant l'aboutissement de démarches partenariales engagées respectivement avec les collectivités concernées. Ces signatures concrétisent les travaux préparatoires menés en lien avec les acteurs locaux et traduisent l'engagement des communes dans le développement agricole de leur territoire. Il est à noter que le diagnostic de la charte de Saint-Louis a été commencé en 2024 et devrait se finaliser en 2025 voire un signature la même année. On peut souligner les diagnostics territoriaux commencés et bien avancés pour la CIREST (interco des communes de l'Est de La réunion) et également la commune de St Denis.	Des diagnostics ont été réalisés pour les communes de St Denis, la Cirest. La commune de St louis a été rencontré comme prévu et un pré diagnostic territorial leur a été présenté au niveau des administratifs (développement économique de de la commune).	Liste d'émargement / Rencontres/ réunions

- Proposition aux communes et communautés de communes, de nouvelles chartes en fonction de leurs priorités par rapport à leurs préoccupations dans le domaine agricole de leurs territoires.	La commune de L'Étang-Salé a été contactée en fin de l'année de 2024. Une rencontre est prévue en 2025 (une présentation de la démarche charte). Les autres communes n'ayant pas de chartes agricoles n'ont pas manifesté pour en avoir une (pour l'instant) à l'échelle de leur territoire.		
Tâche 2.1.2 - Thématique : Alimentation locale : projet territorialisé Inciter les autres communes et les communautés de communes à adhérer à la démarche (COP CA La Réunion) : - Organisation de rencontres avec les différents acteurs respectivement de la commune et des communautés de communes afin de faire émerger les thématiques à retenir pour construire un programme d'actions répondant aux attentes du territoire et évolutif dans le temps - Réalisation de nouvelles chartes	Les rencontres avec les communes qui ont un diagnostic et un plan d'actions en cours continuent lorsque cela est possible. Une rencontre avec la commune de Saint-Louis a été faite pour l'année 2024, (présentation des premiers éléments du pré-diagnostic de la charte). Une demande officielle a été envoyée à la commune de L'Étang-Salé. Les communes de Saint-Leu, Le Port ou encore Les Avirons ne souhaitent pas de charte agricole sur le territoire pour le moment (raisons : révision de PLU en cours à Saint-Leu/ un projet Prodéo sur Les Avirons) pour le bassin Ouest.		Liste d'émargement / rencontres

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
3,1	Projets territorialisés	Programmes d'actions des chartes (Territoire)	Signature de charte agricole de St Joseph et programme d'actions	22/11/2024
3,1	Projets territorialisés	Bilan des visites de terrain et des réunions COPIL (Territoire)	Visites de terrain dans le cadre des chartes agricoles	22/11/2024

INDICATEURS DE RÉALISATION				
Thématique	Cible	Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre de chartes suivies : suivi des actions de la charte (cumulé)	22	17	77%	Les chartes de St-Denis / Cirest ont été réalisées également. 17 chartes sont en suivi depuis 2007. Les autres communes telles que l'Étang-Salé et St-Louis devraient en 2025 s'engager dans la démarche.
Nombre de COPIL (par charte signée et suivie)	1	1	100 %	
Nombre d'actions menées	10	12	120%	12 actions menées sur le bassin Ouest.
Nombre de collectivités rencontrées	5	5	100%	

INDICATEURS DE RÉSULTAT					
Intitulés	Thématiques	Cibles 2024	Année 2024		
			Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre de communes et d'intercommunalités rencontrées et avec qui une relation est formalisée	Alimentation locale : projet territorialisé	4	13	325 %	13 rencontres réalisées dans la zone Ouest dans les communes qui disposent d'une charte agricole ou en vue d'une réalisation de charte. Des rencontres avec les collectivités (plu / séminaire relatif aux actions du plan d'actions ... séminaire errance animale/ PAT etc/ révision Plu...). Deux rencontres en fin d'année tels que le séminaire annuel ou la fête de l'agriculture à Saint-Paul (en décembre 2024).
Nombre de nouvelles chartes élaborées et signées	Alimentation locale : projet territorialisé	2	2	100%	Charte agricole de Saint-Joseph et de La Possession

Thématique : Agritourisme

N° de l'action : 3	Alimentation durable et création de valeur dans les territoires Thématique : Agritourisme	Cheffe de projet : Sophie BEGUE
--------------------	--	---------------------------------

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement conduits en 2024	Justification des écarts prévus/réalisé	Exemples de production
Objectif Stratégique (OS) 3 : Encourager les producteurs ou groupements de producteurs dans la transformation de leurs produits répondant aux besoins spécifiques des acheteurs			
Objectif Opérationnel (OP) 3.1 : Être facilitateur de projet et de mise en réseaux des structures agritouristiques : identifier, impulser et développer des partenariats locaux avec des acteurs du territoire (collectivités, autres acteurs)			
Tache 3.1.1 Optimiser et dynamiser les initiatives d'agritourisme par des approches territoriales (COP CA La Réunion) : - Intégration des agriculteurs dans les projets touristiques : Accompagnement technique, réglementaire et administratif des agriculteurs dans leurs projets agritouristiques par des prestations et de la formation.	Formations, Renseignements téléphoniques, visites de terrain, envoi d'informations complémentaires, sources ou documents réglementaires par email. Intervention pour le GAB sur la thématique Agritourisme. Réunions d'information dans le cadre des chartes agricole ou PAT. Formations réalisées : 4 Nombre d'agriculteurs formés : 52 Nombre de porteurs de projets agritourisme accompagnés : 165	Réalisé partiellement. Deux formations sur la vente directe programmées mais annulées car pas assez d'inscrits. Le nombre de porteurs de projets accompagné correspond au nombre de sollicitations en tout genre sur la thématique agritourisme. L'indicateur de réalisation évolue en 2025.	Présentation de l'Agritourisme et du label Bienvenue à la Ferme à la Réunion ; Journée d'information sur l'Agritourisme Cilaos ; Formation « Évaluer et concrétiser son projet en Agritourisme »
Sensibilisation des OTI sur l'intérêt des touristes à découvrir les magasins des producteurs et les exploitations agricoles ;	Réunions d'échange, participation à des événements ; rencontre	Réalisé	

mise en place de circuits touristiques thématiques, organisation d'événements dédiés à l'agriculture	Destination Sud Pro, participation réunion sur la communication avec OTI ouest.		
Animation des réseaux agritouristiques l'organisation de réunions de travail et d'échanges, l'organisation et la mise en place de formations, le partage d'une veille réglementaire sur les activités agritouristiques.	Réunions de travail et organisation d'événements. Travail avec Gîte de France accueil délégation Seychelloise sur la thématique.	Réalisé	Echanges avec les différents organismes touristiques, email, réunion de travail, ...
Accompagnement des porteurs de projets dans la valorisation et la commercialisation des produits fermiers en circuits courts.	Formation sur la vente directe Promotion du Concours Général Agricole, inscrire les agriculteurs dans une démarche de qualité et leur proposer de présenter leurs produits au CGA pour l'obtention de médailles. Nombre d'agriculteurs et/ou de groupes d'agriculteurs accompagnés dans les circuits courts : 3	Réalisé partiellement Contraintes liées au foncier agricole, peu de demandes d'agriculteurs sur la thématique circuits courts.	Formations, Renseignements téléphoniques, visites de terrain, envoi d'informations complémentaires ou documents réglementaires par email. Réunions d'information dans le cadre des chartes agricole ou PAT. Journée d'information sur la vente directe à Cilaos. Engagement avec le concours général agricole, convention, publications Facebook, remises des médailles.
Accompagnement des agriculteurs et groupements d'agriculteurs dans la préparation de produits de 4e gamme qui répondent mieux aux besoins des collectivités plus demandeuses de produits prêts à l'emploi pour fournir la restauration collective.	Rencontre et échanges téléphoniques avec des porteurs de projets, Organisation de formations sur la transformation.	Réalisé partiellement Contraintes liées au financement de projets individuels et au foncier agricole ne permettant aux agriculteurs de construire des unités de transformation sur leur parcelle. Difficultés à travailler en groupe,	Formations, Renseignements téléphoniques, visites de terrain, envoi d'informations complémentaires, sources ou documents réglementaires par email.

	Nombre de projets validés en transformation : 3 Nombre d'agriculteurs et/ou de groupes d'agriculteurs transformant leurs produits : 3 groupes (Banque Alimentaire, Association Riziculteurs Péi 974, agricultrices dans l'ouest).	nécessite un travail important d'accompagnement spécifique, pour fédérer, organiser et coordonner le collectif.	Guide méthodologique pour un projet de transformation.
Émergence de groupements de producteurs tels que les GIE groupement d'intérêt économique. Travail en parallèle avec les structures de transformation existantes et mise en place d'un réseau des producteurs pour l'approvisionnement de ces structures.	Travail avec l'association APFGS et la Banque Alimentaire des Mascareignes. Poursuite des travaux engagés après la convention de partenariat.	Réalisé Difficultés à mobiliser et coordonner des collectifs d'agriculteurs structurés.	Planning de transformation des agriculteurs
Identification et structuration des filières d'approvisionnement des produits sous signes de qualité (HVE BIO et autres) afin de fournir en direct et en circuits courts le marché de la restauration collective.	Poursuites des travaux engagés sur la plateforme Run alim Démarches auprès des agriculteurs pour leur faire connaître la plateforme.	Réalisé Pas spécifiquement orientée HVE ou Bio	Plateforme Run Alim
OP3.2 Accompagner la formalisation des projets agritouristiques			
Tache 3.2.1 Développer l'aménagement de structures agritouristiques :	Participation aux salon agricole, foires et autres manifestations. Animation du Facebook Bienvenue à la Ferme et mise à jour du site internet Bienvenue à la Ferme ile de La Réunion.	Réalisé	Inscriptions et démarches administratives diverses pour le SIA

Promotion de produits labellisés BAF et aménagement d'infrastructures d'accueil touristiques :	Réalisation d'une brochure papier réseau Bienvenue à la Ferme. Nombre de projets validés (dossier réalisé et validé par l'agriculteur) : 9 Nombre de nouveaux produits agritouristiques : 2		Brochure du réseau Bienvenue à la Ferme 2024
Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de magasins de producteurs labellisés BAF pour la valorisation des produits de terroirs afin de renforcer le lien entre producteur et consommateur avec en amont un travail de sensibilisation et de formation des producteurs pour une adhésion à la marque BAF et sur la vente de leurs productions agricoles et productions transformées.	Démarche d'agrément pour une labellisation Bienvenue à la Ferme, échange téléphonique avec le producteur, visite de terrain, envoi des documents Bienvenue à la Ferme, réalisation d'un dossier pour la commission d'agrément, organisation de la commission d'agrément, démarches administratives diverses pour l'association Bienvenue à la Ferme.	Réalisé partiellement Des références trop peu nombreuses pour fournir un magasin. Nécessité de labelliser plus d'agriculteurs à Bienvenue à la Ferme afin d'avoir une gamme plus large.	Commission d'agrément Bienvenue à la Ferme pour « produits fermiers ».
Organisation d'événements promotionnels sur les produits labellisés BAF.	Participation à des foires et manifestations agricoles en France et sur l'île + participation salon touristique. Nombre d'événements ou circuits agritouristiques créés : 8	Réalisé	Participation de Bienvenue à la Ferme au Salon Veezit, 1 ^{er} salon touristique de l'Océan Indien. Brochure du réseau Bienvenue à la Ferme 2024.
OS4 : Mutualiser les moyens pour répondre aux demandes de produits agricoles en circuit court			
OP4.1 : Être acteur des projets collectifs alimentaires durables et non alimentaires			

Tâche 4.1.1 Valoriser, transformer et commercialiser les produits fermiers en circuits courts : Revalorisation de l'image du métier, du savoir-faire et de ses produits, souvent dégradée.	Participation aux salon agricole, foires et autres manifestations. Animation du Facebook Bienvenue à la Ferme et mise à jour du site internet Bienvenue à la Ferme ile de la Réunion. Réalisation d'une brochure papier réseau Bienvenue à la Ferme. Participation des adhérents Bienvenue à La Ferme Journées Nationales de l'Agriculture.	Réalisé Manque de moyens financiers pour apporter plus de visibilité aux actions.	Visites sur les exploitations agricoles ouvertes au public.
Mise à disposition du public via un site internet Bienvenue à la ferme de toute information relative aux activités d'agritourisme, des guides sur les offres et les demandes agritouristiques... et mise en place de formations pour une meilleure connaissance et appropriation du site internet.	Gestion du back office du site internet, ajout et mises à jour des nouveaux adhérents Bienvenue à la Ferme.	Réalisé	Site internet https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/reunion
Organisation de circuits incluant les visites des exploitations agricoles, les magasins de producteurs pour les touristes, etc.	Participation des adhérents Bienvenue à la Ferme à des événements organisés par les Office de tourisme Festival des Sens pour l'Ouest, rencontres avec Destination sud Pro, pour le Sud de l'île.	Réalisé partiellement Difficultés mobiliser les adhérents pour la mise en place d'événements. Manque de disponibilités et manque de moyens au sein de l'association.	Brochures et communication des offices de tourisme.

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
3,2	Agritourisme	Brochure du réseau Bienvenue à la Ferme ile de la Réunion 2024	Brochure du réseau Bienvenue à la Ferme ile de la Réunion 2024	01/09/2024
3,2	Agritourisme	Formation « Évaluez et concrétiser son projet agritouristique » 2024	Formation « Évaluez et concrétiser son projet agritouristique » 2024	27/12/2023
3,2	Agritourisme	Guide méthodologique pour un projet de transformation	Guide méthodologique pour un projet de transformation	01/10/2024
3,2	Agritourisme	Journée d'information sur l'Agritourisme à Cilaos	Journée d'information sur l'Agritourisme à Cilaos	01/07/2024
3,2	Agritourisme	Journée d'information sur la vente directe à Cilaos	Journée d'information sur la vente directe à Cilaos	01/07/2024
3,2	Agritourisme	Présentation de l'Agritourisme et du label Bienvenue à la Ferme à la Réunion	Présentation Agritourisme et Bienvenue à la Ferme	04/10/2024

INDICATEURS DE RÉALISATION					
Intitulés	Thématique	Cible	Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre de formations réalisées	Agritourisme	6	4	67,0 %	2 formations annulées par manque d'inscrits
Nombre d'agriculteurs en formation	Agritourisme	60	52	87,0 %	2 formations annulées par manque d'inscrits

Nombre de porteurs de projets agritourisme accompagnés	Agritourisme	20	165	825,0 %	Indicateur inadapté modifié en 2025
Nombre d'événements ou circuits agritouristiques créés	Agritourisme	4	8	200,0 %	
Nombre d'agriculteurs et/ou de groupes d'agriculteurs accompagnés dans les circuits courts	Agritourisme	20	3	15,0 %	Peu de demandes sur la thématique
Nombre de projets validés	Agritourisme	10	9	90,0 %	Contraintes liées au financement de projets individuels et au foncier agricole
Nombre de nouveaux produits agritouristiques	Agritourisme	2	2	100,0 %	
Nombre de projets validés en transformation	Agritourisme	4	4	100,0 %	
Nombre d'agriculteurs et/ou de groupes d'agriculteurs transformant leurs produits	Agritourisme	20	3	15,0 %	Objectif non atteint en raison de freins fonciers et financiers limitant la mise en œuvre effective des projets de transformation.

INDICATEURS DE RÉSULTAT					
Intitulés	Thématiques	Cibles 2024	Année 2024		
			Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre de nouvelles structures labellisées Bienvenue à la ferme	Agritourisme	6	6	100,0 %	
Nombre par an de COPIL Agritourisme	Agritourisme	2	4	100,0 %	
Nombre de nouveaux groupes d'agriculteurs avec activité de transformation	Agritourisme	2	2	100,0 %	

AE4 : Accompagnement des entreprises sur l'innovation dans les pratiques des agriculteurs à partir d'outils numériques

En 2024, l'action élémentaire 4, dédiée à l'accompagnement des entreprises agricoles sur l'innovation à partir d'outils numériques, n'a pas été mise en œuvre. Cette non-réalisation s'explique par la liquidation judiciaire de la Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles FRCA, initialement chargé de porter cette action. En l'absence de structure opérationnelle pour assurer sa mise en œuvre, l'action n'a pu être engagée comme prévu.

AE5 : Accompagnement à la gestion des entreprises agricoles – développer et diffuser des outils de gestion et d'aide à la décision aux exploitants agricoles

N° de l'action : 5	Accompagnement à la gestion des entreprises agricoles – développer et diffuser des outils de gestion et d'aide à la décision aux exploitants agricoles	Cheffe de projet : Fabienne LAW-DUNE
--------------------	--	--------------------------------------

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement conduits en 2024	Justification des écarts prévu/réalisé	Exemples de production
Objectif Stratégique (OS)1 : Accompagner les projets de transmission, d'installation dans leur diversité et les évolutions majeures des exploitations			
Objectif opérationnel (OP)1.1 : Accompagner le parcours de vie			
Tâche 1.1.1. Proposer et développer un outil de gestion adapté à la mise à disposition des agriculteurs d'un outil informatique de gestion (COP CA La Réunion) : - Développement et mise à disposition d'un outil de gestion permettant l'analyse et la compréhension de la trésorerie : - Paramétrage de l'outil GESTAGRI pour permettre aux exploitants d'avoir une visibilité sur leur gestion au quotidien et de créer un lien direct avec l'outil CACAO. À ce jour les collaborateurs sont amenés à faire les modifications manuellement. L'objectif de la refonte est de permettre d'automatiser les tâches de saisie chronophage. - Conception, refonte et déploiement de l'outil d'analyse des données : Mise à disposition de l'outil CACAO, pour la gestion des dossiers clients. L'outil est en	L'outil de gestion Cacao est passé d'une version Monoposte à une version en ligne. La migration des dossiers vers cette nouvelle version s'est effectuée entre juillet et décembre 2024. Des bugs ont été rencontrés et corrigés, et des rectifications ainsi que des mises à jour se poursuivront en 2025. Les nouveaux dossiers, quant à eux, sont désormais saisis directement en ligne. Les objectifs prévus en 2024 sont réaffirmés : L'outil de gestion et d'aide à la décision financé dans ce cadre est GESTAGRI. Il sera transformé en version Web, avec une adaptation des feuilles de calcul pour en faciliter l'usage par les exploitants agricoles, notamment sur tablette et smartphone, en tenant compte des outils et formats qu'ils utilisent réellement. Cela leur permettra également d'accéder à des informations en temps réel.	Le déploiement de l'outil Gestagri en version Web est prévu pour 2025, ainsi que la mise en place d'un outil permettant d'extraire des données économiques de notre base pour analyser les fiches technico-économiques. Cela aidera les exploitants agricoles à comparer leurs résultats et à mieux comprendre leur performance par rapport aux normes locales.	Migration vers Cacao en ligne. Flyer dépliant sur « Présentation succincte de l'accompagnement de gestion et des outils mises à disposition ».

phase beta test auprès d'un référent métier (expertise à faire auprès des informaticiens). Tâche 1.1.2. Faciliter la production et l'analyse des données des systèmes d'exploitation pour enrichir la prise de décision (COP CA La Réunion) : - Développement et mise à disposition d'un outil de gestion permettant l'analyse des résultats obtenus en vue d'apporter des changements de pratiques pour une exploitation pérenne : - Développement de l'outil CACAO qui va permettre aux collaborateurs d'éviter une double saisie et de mettre en avant les tableaux de gestion (SIG, plan de financement, compte de Résultat...) pour l'obtention des financements / aides. - Conception d'une application intranet de gestion centralisée des données : CACAO va nous permettre grâce à sa Base de données (DATA) de pouvoir comparer les performances économiques des secteurs d'activités et de pouvoir renseigner les nouveaux agriculteurs sur un chiffre d'affaires moyen. Tâche 1.1.3. Sensibiliser, informer, former et susciter l'intérêt des agriculteurs à la	Concernant la base de données destinée à produire des fiches technico-économiques, les dossiers ont été transférés en 2024. Un minimum de deux exercices de gestion est nécessaire pour obtenir des données comparatives. Les données à la suite de l'exercice de gestion 2024 seront finalisées en 2025. Un module spécifique sera donc mis en place en 2025 pour exploiter ces données en tant des indicateurs économiques. En 2024, pour encourager les agriculteurs à s'intéresser à la gestion, six sessions ont été organisées, réparties selon les zones sud/ouest et nord/est : Gestion économique, financière et fiscale. Utilisation de l'outil « Gestagri » Jeunes agriculteurs : « Mon projet, mes engagements, ma réussite ». En outre, 92 entretiens ont eu lieu avec des personnes préparant leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP), afin d'approfondir leur réflexion sur leur projet agricole. En 2024, cet objectif a été recentré sur le principal, à savoir la promotion, le développement et la diffusion des outils de gestion et d'aide à la décision auprès des		
--	---	--	--

gestion pour mieux gérer leur exploitation et en comprendre le fonctionnement (COP CA La Réunion) : - Mise en place de formation sur la gestion : acquisition de notions de gestion et de la capacité à analyser les résultats qui en découlent, afin de prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'exploitation. - Nombre d'interventions en formation : Préconisation de formation dans le cadre du PPP, dans le cadre de l'Installation ou création d'entreprise. L'objectif est de permettre aux agriculteurs de prendre conscience de l'intérêt d'avoir une visibilité au quotidien de leur trésorerie et rentabilité financière. Tâche 1.2.1 Valoriser les supports et les outils de gestion auprès des publics d'étudiants, stagiaires, en centre de formation (COP CA La Réunion) : - Participation à des actions d'information : FORUM de l'emploi, des métiers, avec pour objectif de promouvoir l'emploi agricole, créer de nouvelle vocation et répondre au besoin de main-d'œuvre pour les exploitants agricoles. - Prise de conscience de la nécessité de connaître le fonctionnement de l'entreprise depuis sa création jusqu'à son développement.	exploitants agricoles, notamment l'utilisation de GESTAGRI. Des réunions d'information sur la gestion et les obligations liées à la facture électronique ont été organisées, une par zone : ouest, sud et nord/est. De plus, une intervention a eu lieu en partenariat avec France Travail à Saint-Philippe, portant sur la gestion d'entreprise de manière générale.		
---	--	--	--

OP1.2 Renforcer l'attractivité des métiers agricoles			
Tâche 1.2.1 Valoriser les supports et les outils de gestion auprès des Publics d'étudiants, stagiaires, en centre de formation (COP CA La Réunion) : - Participation à des actions d'information : FORUM de l'emploi, des Métiers, avec pour objectif de promouvoir l'emploi agricole, créer De nouvelle vocation et répondre au besoin de main-d'œuvre pour Les exploitants agricoles - Prise de conscience de la nécessité de connaître le fonctionnement De l'entreprise depuis sa création jusqu'à son développement.	En 2024, cet objectif a été recentré sur le principal, à Savoir la promotion, le développement et la diffusion Des outils de gestion et d'aide à la décision auprès Des exploitants agricoles, notamment l'utilisation de GESTAGRI. Des réunions d'information sur la gestion et les obligations liées à la facture électronique ont été organisées, une par zone : ouest, sud et nord/est. De plus, une intervention a eu lieu en partenariat avec France Travail à Saint-Philippe, portant sur la gestion d'entreprise de manière générale.		Flyer dépliant sur « Présentation succincte de l'accompagnement de gestion et des outils mises à disposition »

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
5	Gestion des entreprises	Flyers	Promouvoir / Susciter l'intérêt des agriculteurs pour la gestion	23/05/2025
5	Gestion des entreprises	Outils de gestion CACAO	Mise en place de l'outil de gestion CACAO	Non prévue

INDICATEURS DE RÉALISATION : ANNÉE 2024				
Intitulés	Cibles 2024	Année 2024		
		Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Conception, refonte et déploiement de l'outil d'analyse des données	1	1	100,0 %	-
Conception d'une application intranet de gestion centralisée des données	1	1	100,0 %	-
Nombre d'interventions en formation	15	15	100,0 %	-
Nombre de conventions partenariales	2	0	0 %	Les deux conventions partenariales initialement prévues en 2024 n'ont pas pu être signées. Leur formalisation a été reportée en raison de délais de validation ou de mobilisation insuffisante des partenaires pressentis.

INDICATEURS DE RÉSULTAT				
Intitulés	Cibles 2024	Année 2024		
		Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre d'agriculteurs utilisateurs d'outils informatiques d'aide à la décision	210	196	93,3 %	Quelques retards de formation et d'appropriation de l'outil ont limité une diffusion complète en 2024.
Nombre de fiches de référentiel technico-économique	5	0	0 %	"Phase production" Récupération de données N et N-1/N-2 pour établir fiches de référentiel
Nombre de formations	4	7	175,0 %	-
Nombre de participations à des actions d'information	4	5	125,0 %	-

AE6 : Accompagner l'appui au remplacement en agriculture

N° de l'action : 6	Accompagner l'appui au remplacement en agriculture	Chef de projet : Mme LAITON Reine Claude (Service de Remplacement de La Réunion)
--------------------	--	---

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement conduits en 2024	Justification des écarts prévu/réalisé	Exemples de production
Objectif Stratégique (OS)1 Améliorer le fonctionnement des Services de Remplacement par la professionnalisation et l'harmonisation des pratiques du réseau pour proposer un service de qualité aux agriculteurs sur tout le territoire (SR France)			
Objectif opérationnel (OP)1.1 Améliorer le suivi des adhérents pour apporter une réponse adaptée à leur besoin (SR France)			
Tâche 1.1.1. (SR France) : Réception et analyse des demandes - Réception et analyse qualitative des demandes de remplacement. - Intégration du nouveau motif de remplacement « congé maladie ». Suivi et évaluation - Réalisation du suivi des utilisateurs pour évaluer la qualité de service et y apporter des améliorations. Rencontres et promotion	Les utilisateurs prennent contact par mail ou par téléphone pour se renseigner et faire appel au service de remplacement. Toutes les demandes sont centralisées dans un fichier Excel sous forme de planning et récapitulatif des contrats effectués sur l'année, afin d'assurer une traçabilité et de déterminer le tableau de suivi du service et la typologie. Pour intégrer à nouveau le motif congé maladie, nous avons échangé avec la CGSS pour mettre en place un partenariat ; notre demande n'a pas abouti à ce jour. Cependant, de façon indépendante nous avons un partenariat pour ce motif de remplacement avec la SICALAIT, depuis octobre 2024.Par ailleurs, le Service de remplacement est actuellement lié par une convention avec la CGSS, pour un accompagnement sur le congé pathologique, maternité et paternité.	Le service de remplacement a été subventionné par le FEADER jusqu'en 2023, pour la mise en place du remplacement motif maladie. A la fin de subvention, nous avons fait face à un manque de trésorerie limitant l'accès au remplacement. Les remplacements pour « mandat syndical » ont été limités et financés pour 20 jours par le SR France. Ce financement est attribué à la suite de l'envoi du compte rendu de dotation. Les congés maternités et paternités sont mis en place après validation de CERFA auprès de la CGSS. Chaque mois, une facture est envoyée à la CGSS comme convenu dans la convention, de chaque mois pour donner suite à la validation d'une demande. Le mandat professionnel et la formation sont financés par le CASDAR.	Tableau de suivi des motifs des remplacements Typologie des types d'entreprises

• Rencontre des exploitants ou des nouveaux adhérents pour étudier leurs besoins, connaître leur organisation et présenter l'offre de remplacement. • Promotion du Service de Remplacement dans les manifestations agricoles. • Rencontre dans les exploitations pour faire adhérer le maximum de personnes. Accueil et formation des agents • Accueil des nouveaux agents : journée d'intégration, livret d'accueil, tutorat. • Travail en partenariat avec les centres de formation agricole pour faire découvrir le métier d'agent de remplacement. • Formation des responsables à la gestion des ressources humaines pour permettre un meilleur suivi et accompagnement des agents. Collaboration et recrutement	A chaque fin de mission de remplacement, nous prenons contact avec l'utilisateur, afin d'échanger sur le remplacement. Ces échanges visent à identifier les points forts et les axes d'amélioration. Sur l'année 2024, un total de 655 jours ont été réalisés pour des remplacements, impliquant 38 utilisateurs. Les remplacements les plus importants concernent la maternité avec 308 jours (5 personnes), suivis du mandat professionnel avec 151 jours (7 personnes). D'autres motifs incluent 116 jours pour la main-d'œuvre complémentaire (19 personnes), 28 jours pour des événements familiaux/congés (3 personnes), et 17 jours pour la paternité (1 personne). Aucun remplacement n'a été effectué pour la formation ou les arrêts maladie (hors SICALAIT).		
--	---	--	--

• Rencontre des conseils d'administration sur les motifs de développement agricole et rural. • Réception et analyse qualitative des demandes de remplacement. • Recherche, recrutement et mise à disposition des agents de remplacement. • Identification de l'action de développement agricole suivie par l'agriculteur.			
OP1.2 Attirer les candidats et améliorer l'intégration des salariés afin qu'ils soient en confiance pour assurer leurs missions et pour représenter le SR et ses valeurs (SR France)			
Tâche 2.1.1. Promotion du Service de Remplacement dans les manifestations agricoles - Rencontre dans les exploitations pour faire adhérer le maximum de personnes - Accueil des nouveaux agents : journée intégration, livret d'accueil, tutorat - Travail en partenariat avec les centres de formation agricole pour faire découvrir le métier d'agent de remplacement	Pour promouvoir le service de remplacement, par la convention qui lie la FDSEA et le SRR, lors de la foire agricole au champ de foire de Bras Panon, la FDSEA nous a permis d'utiliser son stand pour d'informer les agriculteurs en distribuant les flyers et expliquer le fonctionnement du service. Nous avons collaboré avec la Chambre d'Agriculture de La Réunion et France travail, lors de la matinée, pour rencontrer les exploitants agricoles afin de connaître leurs besoins mais aussi des demandeurs d'emploi pour leurs permettre de s'insérer professionnellement et leurs proposer nos services et les métiers d'agent de remplacement agricoles. Par ailleurs, une session d'information organisé par le lycée agricole, la présidente du Service de remplacement de la Réunion est intervenue pour sensibiliser les étudiants	En 2024, nous avons atteint notre valeur cible de quatre sensibilisations. Cependant, nous avons travaillé toujours avec France Travail pour trouver l'agent de remplacement pour les agriculteurs qui n'ont pas car nous laissons souvent l'agriculteur de choisir la personne qui interviendra sur leur exploitation.	Tableau de suivi des motifs des remplacements . Typologie des types d'entreprises

- Formation des responsables à la gestion des ressources humaines pour permettre un meilleur suivi et accompagnement des agents.	aux opportunités offertes par le métier d'agent de remplacement. Nous avons échangé à plusieurs reprises avec la SICALAIT afin de définir leurs besoins en remplacement pour établir une convention pour que ses adhérents bénéficient une prise en charge à 100% sur certains motifs arrêts maladie, pic d'activité, décès. Aujourd'hui, comme indiqué précédemment, la FDSEA et le SRR ont une convention qui permet de mettre à disposition, son personnel dans la gestion de la structure. L'employé mis à disposition, a suivi des divers webinaires sur logiciel de paie ((Paramétrage des organismes et des contrats prévoyance-mutuelle, Gérer les absences d'un salarié, Prise de connaissance des différents périmètres (contrat, embauche, sortie, calcul de bulletin, déclaratifs, saisie groupée, écritures comptables...), Connaître le fonctionnement des grilles de coefficients, Focus sur les fonctionnalités et astuces du logiciel (filtre, modèle de bulletin, droits...),...) et aussi a participé l'e-rdv en protection social.		
- Rencontre des conseils d'administration sur les motifs de développement agricole et rural - Réception et analyse qualitative des demandes de remplacement	Une rencontre a eu lieu avec le Président de la FDSEA afin qu'ils puissent discuter du service de remplacement à son conseil d'administration et présenter son fonctionnement, la mise place des remplacements et les tarifs de 2024. Dans le même objectif, dans la continuité des exploitations de vaches laitières, la SICALAIT a voulu utiliser le service de remplacement pour permettre à ses adhérents de s'absenter de leur exploitation en mettant un ou deux agents de remplacement qualifiés. La SICALAIT et le SRR ont organisé un	En 2024, notre objectif était de 350 jours de remplacement, nous l'avons dépassé et nous avons atteint 655 jours de remplacement sur tous les motifs confondus. Néanmoins, le nombre d'agriculteurs réellement remplacés est de 38 au lieu de 63. Ces chiffres ont été réalisés en fonction des demandes et les sollicitations des agriculteurs. Certains agriculteurs ont pu bénéficier plusieurs fois du service de remplacement, ce qui explique que l'objectif du nombre d'agriculteurs n'est pas atteint. Nous travaillons à une mise à	Tableau de suivi des motifs des remplacements . Typologie des types d'entreprises

- Recherche, recrutement et mise à disposition des agents de remplacement - Identification de l'action de développement agricole suivi par l'agriculteur.	recrutement pour embaucher deux agents avec expérience pour intervenir sur les diverses exploitations pour plusieurs motifs tels que l'arrêt maladie, congés, pic d'activités...	dispositions rapide des agents en fonction des demandes validées et des urgences identifiées.	
--	--	---	--

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
6	Service de remplacement	Tableau de suivi des motifs de remplacement, Typologie, Flyer	Tableau de suivi des motifs de remplacement, Typologie, Flyer 2024	31/12/2024

INDICATEURS DE RÉALISATION : Année 2024

INDICATEURS DE RÉALISATION : ANNÉE 2024				
Intitulés	Cibles 2024	Année 2024		
		Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Bilan des enquêtes de satisfaction (Oui = 1)	1	1	100,0%	
Nombre d'actions de sensibilisation pour faire découvrir le métier	4	5	125,0%	
Nombre de journées de remplacement développement agricole et formation réalisées	350	655	187,1%	En fonction de la demande
Nombre de journées de remplacement pour arrêt maladie	650	0	0,0%	En cours de discussion de partenariat avec la CGSS
Nombre d'agriculteurs remplacés pour ces motifs	63	38	60,3%	En fonction de la demande

INDICATEURS DE RÉSULTAT				
Intitulés	Cibles 2024	Année 2024		
		Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre d'adhérents	215	71	31,2%	Faible adhésion liée à la récurrence des remplacements par les mêmes exploitants et à un manque de mobilisation malgré les actions de promotion.
Taux de satisfaction des agriculteurs (%)	90	71	78,9%	Taux inférieur en raison de retours mitigés sur les délais de mise à disposition et la disponibilité des agents.
Rapport de répartition des jours de remplacements formation et développement agricole effectués (Oui = 1)	1	1	100,0%	

AE7 : Changement climatique

N° de l'action : 7	Changement climatique	Chef de projet : VANHUFFEL Luc
--------------------	-----------------------	-----------------------------------

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement conduits en 2024	Justification des écarts prévu/réalisé	Exemples de production
Objectif Stratégique (OS)1 : Renforcer l'acquisition de références, la valorisation et le transfert des connaissances et les compétences du réseau sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et l'atténuation des effets de l'agriculture sur le changement climatique			
Objectif opérationnel (OP)1.1 Créer les ressources, capitaliser et structurer la connaissance en matière (i) de données climatiques, agro-climatiques et les mettre à disposition des conseillers pour sensibiliser et accompagner les agriculteurs sur l'adaptation et l'atténuation du CC (ii) raisonnement des aménagements et des investissements limitant les effets du changement climatiques (bâtiments, gestion économe en eau...)			
Tâche 1.1.1 Améliorer/renforcer l'acquisition de références Mettre en cohérence l'ensemble des épandages de MAFOR (Matières Fertilisantes d'Origine Résiduaire) au niveau départemental. Cette mise en cohérence se fera par la centralisation des plans d'épandage dans le logiciel informatique ERA, outil spécialement conçu à cet effet. Les fonctions cartographiques permettront d'éditer des cartes départementales ou sectorisées des surfaces concernées par l'épandage croisées avec des données	Le suivi de la base ERA est un travail régulier visant à garantir la mise à jour et la fiabilité des données. Il permet d'identifier les évolutions dans la gestion des surfaces d'épandage et des matières organiques, en s'appuyant sur des indicateurs précis. Bilan 1 : Analyse comparative de l'état de la base avec la base initiale et la base en 2023, avec identification des manques et incohérences (surfaces mal renseignées, données partielles sur les matières disponibles, élevage, filières et type d'ICPE). Des ajustements ont été proposés lors de	Deux bilans (sur un prévu) ont été réalisés dans les délais, sans retard. Toutefois, le premier semestre a mis en évidence la nécessité d'une meilleure structuration des informations et le besoin d'un épaulement dans la saisie d'information dans ERA pour avancer le projet de base de données complète et à jour. IMPORTANT : les valeurs cibles ont été revues proportionnellement à la baisse d'ETP affecté à l'action (de 2,2 ETP à 1,2ETP).	2 bilans au format PDF - avec état des lieux des données. - avec indicateurs actualisés (nombre de surfaces recensées, volumes disponibles, répartition géographique, type d'ICPE, production animale et de MAFOR). <i>Livrable prévu : « Bilans annuels d'épandage »</i>

d'occupation des sols, des filières ou des produits concernés. <i>Des bilans biannuels d'épandage, à date de complétude de la base de données seront mis à disposition des différents acteurs et du public.</i> <i>Tâche à détailler en :</i> - <i>Tâche 1.1.1 : Mise à jour de la liste des exploitations ICPE de la base : en lien direct avec les services de la DAAF et de la DEAL (après leurs consultations de leurs inspections respectives) ; le listing des exploitations ICPE sera tenu à jour</i> - <i>Tâche 1.1.2 : Intégration des exploitations RSD dans la base : les services de l'ARS font remonter au SATEGE les PE relevant du RSD qui sont intégrés progressivement avec une moindre priorité dans la base</i> - <i>Tâche 1.1.3 : Intégration, au fil de l'eau, des modifications de plans d'épandage : les PE relevant du régime ICPE et du RSD seront intégrés, mis à jour dans la base. À la condition du respect du circuit de transmission, l'intégration des nouveaux PE se fera au fur et à mesure de leur réception par le SATEGE</i>	réunion SATEGE pour améliorer la qualité des bilans pour la suite. Bilan 2 : Intégration des corrections à la suite de nouvelles informations de PE issues d'échange avec la DAAF. La complétude des données a progressé, facilitant leur exploitation pour la mise en relation d'un outil entre offreurs et demandeurs de matière organique et de prêt de terrain à l'épandage de MAFOR.		
OS2 : Intégrer les problématiques du changement climatique dans le conseil pour accompagner la prise en compte du CC dans la transition agro écologique des systèmes d'exploitation.			

OP2.1 Assurer le transfert et la massification des innovations, des références, des productions et des outils vers les agriculteurs.			
Tâche 2.1.1 Mettre en relation les producteurs d'effluents et les utilisateurs À ce jour, la relation entre producteurs et utilisateurs d'effluents se fait de bouche à oreille, par connaissances... Cela aboutit à des incohérences dans certains plans d'épandage induisant des distances de transports (coûteux en énergie, en temps) inutiles, des risques de sur fertilisation, des utilisateurs lésés (non-réception des MAFOR) ... Globalement, une mauvaise adéquation entre l'offre et la demande engendrant des risques environnementaux et une mauvaise valorisation des MAFOR. Pourtant, les producteurs (éleveurs) cherchent des utilisateurs (agriculteurs) et inversement. Après réalisation d'un état des lieux des freins à la valorisation des MAFOR locales et identifications des leviers d'action possible, la démarche collective et concertée entre tous les acteurs concernés du territoire est d'améliorer la mise en relation entre producteurs et utilisateurs d'effluents. Des actions de sensibilisation de communication et de formation seront réalisées.	Un support de communication vidéo a été produit pour présenter le SATEGE (Service d'Appui Technique à la Gestion des Épandages) à La Réunion. Il existe sur internet seulement deux vidéos à ce sujet en comptant notre création L'objectif était de rendre accessibles les enjeux, les services et moyens du dispositif à un public élargi, notamment les agriculteurs et les acteurs liés de près ou de loin à l'épandage. Rédaction du script en concertation avec les partenaires du projet. Récupération de contenus visuels avec le service communication de la CA La Réunion et montage de la vidéo avec intégration d'éléments pédagogiques (animations, support visuel). Mise en ligne sur YouTube et sur le site du MVAD, assurant une diffusion large et accessible.	Le projet a été mené sans difficulté majeure. Grâce à une bonne anticipation des étapes de production, la vidéo a été réalisée dans les délais et sans moyen budgétaire spécifique. IMPORTANT : les valeurs cibles ont été revues proportionnellement à la baisse d'ETP affecté à l'action (de 2,2 ETP à 1,2ETP). L'Atlas a bien été produit, mais des ajustements méthodologiques ont été nécessaires en raison de la disponibilité variable des données dans le temps. Des optimisations seront approfondies en 2025 avec une structuration plus fine et une charte cartographique améliorée. *voir rendu Office de l'eau pour comparer les productions IMPORTANT : les valeurs cibles ont été revues proportionnellement à la baisse d'ETP affecté à l'action (de 2,2 ETP à 1,2ETP)	Une vidéo de présentation du SATEGE à La Réunion, synthétique et pédagogique. <i>Livrable supplémentaire : « Supports de communication »</i> Un support accessible en ligne, YouTube et site du MVAD, facilitant la communication sur les services du dispositif. Un outil pouvant être réutilisé pour des actions de sensibilisation et de formation comme lors des agros fertiles. Un Atlas cartographique de première version, structuré autour de cartes thématiques générales. <i>Livrable prévu : « Extractions Cartographiques »</i> Une approche méthodologique permettant une montée en qualité en 2025 en termes de productions cartographiques.

À terme le projet aboutira à un outil ou une procédure organisationnelle actée de mise en relation. Tâche à détailler en : . Tâche 2.1.1 : Réalisation d'un diagnostic (identification des freins et des leviers liés à la valorisation des MAFOR locales) Tâche 2.1.2 : Prise en compte des besoins de la profession. Des ateliers de travail, de concertation seront organisés et animés par les agents afin d'identifier et recenser les besoins des acteurs Tâche 2.1.3 : Conception de l'outil de mise en relation Collectivement, avec les professionnels concernés et issus des ateliers de travail ; un outil de mise en relation entre producteurs et utilisateurs de MAFOR sera développé. La forme de l'outil sera définie en fonction des besoins des acteurs et surtout de l'adaptabilité et l'appropriabilité de celle-ci (application, page web, procédure définie ou autre)			
OP2.2 : Animer les démarches collectives sur la réduction des GES et du stockage carbone			
Tâche Suivre, animer et promouvoir cette filière d'économie circulaire auprès des acteurs de la filière	L'événement des Agrofertiles 2024 (RITA Animal) a été une occasion clé pour présenter les travaux menés autour de l'épandage et du recensement des surfaces disponibles	La participation a eu lieu comme prévu, sans difficulté ni retard. Tous les supports de communication ont été finalisés et mis à disposition à temps.	Présentation et mise en avant de la BDD ERA

La valorisation des MAFOR à l'échelle du territoire ne peut aboutir que si cette filière vertueuse est dynamiquement animée. Des actions de concertation entre acteurs seront réalisées. La participation aux événements agricoles sera assurée afin de promouvoir la filière. Un comité de suivi s'assurera de la bonne réalisation des actions. Tâche à détailler en : Tâche 2.2.1 : Concertation des acteurs Dans une logique de partage et de bonne diffusion de l'information, le SATEGE participe aux réunions sur la thématique des MAFOR sur le territoire. Le service peut également porter des réunions de concertation en fonction de l'actualité, de besoins identifiés Tâche 2.2.2 : Suivi Outre le comité de suivi annuel, les agents participeront aux événements agricoles afin de communiquer sur les actions menées et leur intérêt pour la filière	à La Réunion. La participation visait à sensibiliser les agriculteurs et principalement comme chaque année les classes scolaires du domaine agricole, à échanger avec les acteurs du secteur et valoriser la vision future du SATEGE et de ces outils (futurs outils "Le bon Groin"), développés dans le cadre du projet. Installation d'un stand dédié, avec supports de communication adaptés (affiches, brochures, et support vidéo, démonstrations numériques). Présentation de la base ERA et des enjeux liés à l'optimisation des surfaces d'épandage. Échanges avec les participants pour recueillir des retours terrain et mieux comprendre les besoins des exploitants le cas de l'outil "Le bon Groin".		Diffusion d'informations clés sur la gestion des épandages et l'utilisation des surfaces. Renforcement des liens avec les agriculteurs et autres parties prenantes pour améliorer les futurs développements du projet.
Tâche 2.2.3 : Promotion de cette filière La promotion de cette filière sera assurée via des supports tels que représentations cartographiques, bulletins d'analyse (croisement de données, sectorisation...)	Le comité de suivi du SATEGE constitue un moment clé pour faire le point sur l'avancement du dispositif, échanger sur les problématiques rencontrées et ajuster les actions en	La DAAF n'a pas été en mesure de réunir le comité. Le sujet sensible d'aborder la question de l'épandage avec les agriculteurs semble avoir freiné les discussions et le calendrier initial n'a pas pu être respecté.	Aucun compte-rendu produit pour 2024. <i>Livrable prévu : « Compte-rendu du Comité de Suivi »</i>

	fonction des retours des parties prenantes. Aucune réunion du comité de suivi n'a été organisé sur la période.		Nécessité d'envisager une reprise des échanges en 2025 si les conditions le permettent. L'absence de comité de suivi cette année souligne la complexité du sujet et la nécessité d'adapter la stratégie de communication pour favoriser une meilleure acceptation par les agriculteurs.
--	--	--	---

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
7	Changement climatique	Bilans annuels d'épandage	Bilan données SATEGE 2024-1	31/12/2024
7	Changement climatique	Bilans annuels d'épandage	Bilan des données SATEGE 2024-2	31/12/2024
7	Changement climatique	Extractions cartographiques	Atlas cartographique 2024 SATEGE La Réunion	31/12/2024
7	Changement climatique		Présentation de la vidéo descriptive du SATEGE à La Réunion - 2024	31/12/2024

INDICATEURS DE RÉALISATION : ANNÉE 2024				
Intitulés	Cibles 2024	Année 2024		
		Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre de bilans réalisés	1	2	200,0 %	Cibles revues, proportionnelles à la baisse d'ETP
Nombre de supports de communication dont atlas, carto, ...	1	2	200,0 %	Cibles revues, proportionnelles à la baisse d'ETP
Nombre d'outils ou une procédure organisationnelle actée de mise en relation	0	0	X	Démarrage 2025, action portée par la DAAF où nous collaborons
Nombre de CR de comité de suivi	1	0	0,0 %	Pas de comité de suivi organisé par la DAAF cette année
INDICATEURS DE RÉSULTAT				
Intitulés	Cibles 2024	Année 2024		
		Réalisés 2024	Taux de réalisation / cibles 2024	Commentaires ou justificatifs si taux inférieur à 100 %
Nombre de livrables capitalisés dans OPERA Connaissances sur les sujets en lien avec le changement climatique	2	4	200,0%	4 livrables : Atlas Vidéo Satege 2 bilans d'intégration Bien que cibles revues, proportionnelles à la baisse d'ETP, les objectifs ont été dépassés

AE8 : Gouvernance

N° de l'action : 8	Gouvernance	Chef de projet : PARISOT Éric
--------------------	-------------	-------------------------------

Contenu prévisionnel du projet	Travaux effectivement réalisés et résultats obtenus en 2024	Justification des écarts prévu/réalisé	Exemples de production
Objectif stratégique 1. Gouvernance du PRDAR : organisation de la gouvernance, modalités de pilotage des engagements			
• Objectif opérationnel 1.1. Animation du programme : élaboration des engagements prévisionnels et comptes rendus, animation des instances, évaluation du programme, diffusion des productions et livrables			
Tâche 1.1.1. Élaboration : . Notes d'instructions aux réalisateurs et chefs de projet . Harmonisation des éléments contributifs . Rédaction des notes de synthèse . Constitution des documents . Renseignement au sein du système d'information DARWIN . Communication, pour instruction, des documents aux niveaux régional et national . Communication, pour information, des documents au niveau régional . Prise en compte des avis et recommandations.	L'année 2024 a été marquée par une dynamique renforcée en matière de gouvernance du PRDAR, tant sur le plan de l'animation des instances que de la coordination technique et administrative. Les travaux menés ont permis de structurer, piloter et suivre la mise en œuvre du programme régional avec rigueur. Plus de quarante notes d'instruction ont été diffusées entre la fin de 2023 et 2024 aux chefs de projet, afin d'accompagner l'élaboration des fiches descriptives des actions élémentaires, de préparer les supports du COREDEF et d'assurer la cohérence des indicateurs dans les tableaux de bord. Trois notes de synthèse ont été produites, dont celle du programme prévisionnel 2024, accompagnée de ses annexes techniques et financières. Un appui constant a été apporté aux services administratifs et financiers pour le renseignement des outils techniques (notamment DARWIN).		• Note de synthèse du programme prévisionnel 2024 (81 pages) • Document complet du programme PRDAR 2024 avec annexes (190 pages) • Diaporama du coredef PRDAR 2024 (40 diapositives) • Notes d'instruction diffusées aux chefs de projet (plus de 40 documents) • Tableaux de bord de suivi des 8 actions élémentaires (mis à jour trimestriellement) • Liste des 25 livrables à mettre en ligne sur RD-Agri

Tâche 1.1.2. Animation des instances - Organisation, animation et compte rendu des réunions de l'instance ad hoc - Organisation, animation et compte rendu des réunions du COREDEF de La Réunion Tâche 1.1.3. Évaluation - Suivi des indicateurs du programme par un tableau de bord de suivi trimestriel et annuel - Organisation d'un séminaire annuel PRDAR - Autres réunions de transfert tels que les RITA (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole) - Bilans annuels et pluriannuels - Capitalisation des productions et livrables - Bilan et évaluation du programme à mi-parcours en 2025 et possibilité de révision du programme pluriannuel.	En matière d'animation, eues réunions du COREDEF ont structuré l'année : celle du 21 mai 2024 a validé le compte-rendu 2023, et celle du 4 décembre 2024 a entériné les engagements prévisionnels 2025. Dix réunions ont été organisées avec le comité de direction, et plusieurs échanges techniques ont eu lieu avec les services de la DAAF. . Le COREDEF du PRDAR 2024, organisé courant d'année, a réuni chefs de projets, financeurs et instructeurs dans une logique de transversalité, de diffusion des résultats et de valorisation des pratiques. Des réunions mensuelles ont également été tenues avec la Direction Prospective, Projets et Partenariats (D3P). Des réunions de travail ont été conduites avec le service Programmes et Projets de développement agricole de la Chambre de France (CDAF), en présence des chefs de projet, dans le cadre de la préparation de l'évaluation à mi-parcours du PRDAR 2022–2027. Un webinaire a complété ce dispositif. Le suivi des indicateurs a été assuré par une mise à jour régulière des tableaux de bord, partagés avec les porteurs d'actions élémentaires. Ce suivi a permis d'identifier les écarts, de justifier les évolutions par rapport aux prévisions initiales et d'alimenter une analyse critique du programme dans la perspective de l'évaluation à mi-parcours prévue en 2025. Enfin, un recensement des livrables programmés pour publication sur RD-Agri a été réalisé, en lien avec la démarche de capitalisation des résultats. Dans la continuité des actions engagées en 2024, une réunion du COREDEF s'est tenue le 20 mai 2025. Cette instance a permis de dresser un bilan consolidé des réalisations de l'année 2024, d'identifier les points de vigilance et de préparer l'évaluation à mi-parcours du programme PRDAR. Les échanges ont porté sur l'analyse des écarts entre prévisionnel et réalisé, la valorisation		• Fiches descriptives des actions élémentaires 2024 • Courriers d'accompagnement transmis à la DAAF pour validation du programme • Conventions bilatérales 2024 avec partenaires opérationnels (IQuAE, FRCA, etc.) • Compte rendu du COREDEF du 28 novembre 2024 • Grille de justification des écarts entre engagements prévisionnels et réalisations • Fiches de mission mises à jour pour 2024 (en cohérence avec les recommandations CGAAER) • Compte rendu du COREDEF DU 20 mai 2025
---	--	--	--

	des productions capitalisées, ainsi que sur les perspectives d'ajustement du programme pour la période 2025-2027. Cette réunion a également été l'occasion de renforcer la coordination entre les partenaires et de réaffirmer les priorités stratégiques du programme régional. Le compte rendu, accompagné des supports de présentation, a été diffusé à l'ensemble des membres du comité.		
--	--	--	--

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
8	Gouvernance	Compte rendu de réalisation des engagements annuels	Compte rendu de réalisation des engagements annuels 2023	28/05/2025
8	Gouvernance	Engagements prévisionnels annuels	Engagements prévisionnels 2025	28/05/2025
8	Gouvernance	Non prévue	Diaporama de présentation du COREDEF du 20 mai 2025	28/05/2025

INDICATEURS DE RÉALISATION			
Intitulés	Valeur cible 2024	Valeurs réalisés 2024	Taux de réalisation
Nombre de notes d'instructions aux réalisateurs et chefs de projets	2	2	100 %
Nombre de notes de synthèse	2	2	100 %
Nombre de renseignements dans DARWIN	2	2	100 %
Nombre de suivis de l'instruction	2	2	100 %
Nombre de réunions de l'instance ad hoc et du COREDEF	4	4	100 %
Nombre d'autres réunions de transfert organisées	1	1	100 %
Nombre de bilans pluriannuels (À mi-parcours et en fin de programme)	1	1	100 %

3. ÉDITIONS DARWIN CERTIFIÉES

3.1 Éditions Darwin certifiées

4. AUTRES JUSTIFICATIFS CERTIFIÉS

5. ANNEXES : LIVRABLES

5.1 5 Livrables exemplaires mis en ligne sur la plate-forme rd-Agri

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
1,1	Agriculture biologique	Un observatoire régional de l'agriculture biologique à La Réunion opérationnel et fonctionnel	Synthèse des résultats de l'ORAB 2024	22/05/2025
3,2	Agritourisme	Formation « Évaluez et concrétiser son projet agritouristique » 2024	Formation « Évaluez et concrétiser son projet agritouristique » 2024	27/12/2023
6	Service de remplacement	Tableau de suivi des motifs de remplacement, Typologie, Flyer	Tableau de suivi des motifs de remplacement, Typologie, Flyer	31/12/2024
7	Changement climatique	Bilans annuels d'épandage	Bilan données SATEGE 2024-1	31/12/2024
1,3	Elevage	Référentiel sur l'élevage	Références en élevage	27/12/2024

5.2 Liste complète des livrables mis en ligne sur la plate-forme rd-Agri

AE	Thématique	Livrables / production attendus	Livrables réalisés	Date de publication sur RD AGRI
1,1	Agriculture biologique	Des fiches techniques	Fiches technico-économiques des productions végétales biologiques	22/05/2025
1,1	Agriculture biologique	Études spécifiques à la filières bio	Note d'opportunité sur la filière bio	22/05/2025
1,1	Agriculture biologique	Un observatoire régional de l'agriculture biologique à La Réunion opérationnel et fonctionnel	Synthèse des résultats de l'ORAB 2024	22/05/2025
1,2	Elevage	Référentiel sur l'élevage	Références en élevage Cas types bovins viande	27/12/2024
1,2	Elevage	Référentiel sur l'élevage	Référence Porc conjoncture 2023	27/12/2024
1,2	Elevage	Référentiel sur l'élevage	Références en élevage Cas Types volaille	27/12/2024

1,2	Elevage	Référentiel sur l'élevage	Références en élevage	27/12/2024
1,3	GIEE	Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	13 Résultats des GIEE de La Réunion capitalisés et diffusés (GIEE)	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Synthèse des GIEE et État des lieux et perspectives	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Présentation du GIEE de l'association GAHO	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Compte rendu d'activité du GIEE de l'association GAHO	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Rapport d'activité du GIEE de Cilaos	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Fiche de présentation du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Fiche technique BPI du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Retour sur expérience atelier Fourmis et Exochomus du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Retour sur expérience "Atelier IAE" du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Dossier de partenariat du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Affiche pédagogique PBI Horticole du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Fiche technique Guêpes Parasitoïdes du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Fiche technique Coccinelles du GIEE de l'UHPR	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Rapport d'enquête du GIEE de Sainte-Rose	28/05/2025
1,3	GIEE	=	Diaporama de présentation du COREDEF du 20 mai 2025	28/05/2025
2	Transfert de connaissance	Diaporamas de présentation en réunions	Diaporama de présentation du HVE à La Réunion	28/05/2024
2	Transfert de connaissance	Document de synthèse des pratiques en œuvre dans les fermes pilotes	Fermes pilotes en HVE à la Réunion	28/05/2024
3,1	Projets territorialisés	Programmes d'actions des chartes (Territoire)	Signature de charte agricole de St Joseph et programme d'actions	22/11/2024
3,1	Projets territorialisés	Bilan des visites de terrain et des réunions COPIL (Territoire)	Visites de terrain dans le cadre des chartes agricoles	22/11/2024

3,2	Agritourisme	Brochure du réseau Bienvenue à la Ferme ile de la Réunion 2024	Brochure du réseau Bienvenue à la Ferme ile de la Réunion 2024	01/09/2024
3,2	Agritourisme	Formation « Évaluez et concrétiser son projet agritouristique » 2024	Formation « Évaluez et concrétiser son projet agritouristique » 2024	27/12/2023
3,2	Agritourisme	Guide méthodologique pour un projet de transformation	Guide méthodologique pour un projet de transformation	01/10/2024
3,2	Agritourisme	Journée d'information sur l'Agritourisme à Cilaos	Journée d'information sur l'Agritourisme à Cilaos	01/07/2024
3,2	Agritourisme	Journée d'information sur la vente directe à Cilaos	Journée d'information sur la vente directe à Cilaos	01/07/2024
3,2	Agritourisme	Présentation de l'Agritourisme et du label Bienvenue à la Ferme à la Réunion	Présentation Agritourisme et Bienvenue à la Ferme	04/10/2024
5	Gestion des entreprises	Flyers	Promouvoir / Susciter l'intérêt des agriculteurs pour la gestion	23/05/2025
6	Service de remplacement	Tableau de suivi des motifs de remplacement, Typologie, Flyer	LIVRABLES 2024 SERVICE DE REMPLACEMENT DE LA REUNION	31/12/2024
7	Changement climatique	Bilans annuels d'épandage	Bilan données SATEGE 2024-1	31/12/2024
7	Changement climatique	Bilans annuels d'épandage	Bilan des données SATEGE 2024-2	31/12/2024
7	Changement climatique	Extractions cartographiques	Atlas cartographique 2024 SATEGE La Réunion	31/12/2024
7	Changement climatique		Présentation de la vidéo descriptive du SATEGE à La Réunion - 2024	31/12/2024
8	Gouvernance	Comptes rendus des engagements annuels	Comptes rendus des engagements annuels 2023	28/05/2025
8	Gouvernance	Engagements prévisionnels annuels	Engagements prévisionnels 2025	28/05/2025
8	Gouvernance	Non prévu	Diaporama de présentation du COREDEF du 20 mai 2025	28/05/2025
Total				39

6. RESPECT DES CRITERES

6.1 Respect des critères du CASDAR

Critères à respecter	Seuil à respecter	Réalisé 2024
Crédit CAS DAR de l'AE /coût total de l'AE	Supérieur à 20%	Entre 21 % et 100 %
ETP affectés au programme/nombre total d'agents engagés dans le programme	Supérieur à 0,4	0,46
Part des crédits totaux affectés à des organismes tiers : CASDAR IQUAE+CAS DAR FRCA/TOTAL CAS DAR	Supérieur à 5 % du financement CAS DAR prévisionnel (compte consolidé)	4,3 %
Crédits CAS DAR/coût total du programme	Inférieur ou égal à 80 %	69,4 %
Nombre d'actions élémentaires	Entre 3 et 10	7
Coût de la gouvernance : Coût AE8/financement TOTAL CAS DAR	Inférieur à 10 % du financement CAS DAR (compte consolidé)	5,18 %
Dépenses indirectes affectées imputées au programme	Inférieur à 20 % des dépenses directes du programme (compte consolidé)	13,6 %

Les critères de 2024 montrent une gestion efficace des crédits CAS DAR, avec un ratio de 69,4 % par rapport au coût total du programme. Cependant, la non-réalisation de l'action AE4 a impacté la part des crédits affectés à des organismes tiers, qui est de 4,3 %, en dessous du seuil de 5 %. Le nombre d'actions élémentaires réalisées est conforme aux attentes, et les dépenses indirectes sont maîtrisées à 13,6 % des dépenses directes.

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*